

Mondial  
2026

ALGÉRIE-SUISSE  
(DEMAIN À 4H DU MATIN) À VANCOUVER

## Les Verts croient à l'exploit

PAGE 13



Législatives  
2026

L'ALGÉRIE ÉLIT  
SA NOUVELLE ASSEMBLÉE

## La voix des urnes

PAGES 2 et 3



Le corps électoral est appelé aujourd'hui à désigner les membres de la prochaine Assemblée populaire nationale. Organisé dans un cadre juridique renouvelé, ce scrutin constitue un rendez-vous majeur pour conforter la dynamique des réformes et renforcer le rôle de l'institution législative.

- Neutralité des encadreurs : L'Anie sert la vis
- Zoheir Bouamama, ministre de la Communication : «Plus de 700 demandes d'accréditation»
- **Transparence et mobilisation générale**
- Renouvellement des élites : **Un enjeu politique**

## ÉDITO

### Le droit de rugir

Par S. Méhalla

Il y a, dans la manière suisse de regarder ce 1/16e de finale, quelque chose de délicieusement helvétique. De la mesure, de la raison, de la géométrie. On empile les statistiques comme on aligne les rouages d'une montre. On compte les points, les buts, les kilomètres parcourus, les probabilités de qualification. Puis on conclut, avec le calme de ceux qui pensent avoir déjà compris l'histoire. La Suisse favorite. L'Algérie, l'invitée. Le problème, c'est que le football est un art irrespectueux. Il a la fâcheuse tendance à piétiner les certitudes et à faire trébucher ceux qui se croient déjà arrivés. Les Fennecs connaissent cette musique. Ils n'étaient pas censés sortir de leur groupe. Ils n'étaient pas censés revenir de si loin. Ils n'étaient pas censés se retrouver à Vancouver avec un billet pour les 1/8es de finale à portée de main. Ils ne sont jamais censés rien faire. Et pourtant, ils sont toujours là. Parce que cette équipe possède une vertu rare. Elle sait survivre. Elle a connu le doute, la critique, les procès en insuffisance et les oraisons funèbres prématurées. Elle a traversé les tempêtes et s'est présentée au rendez-vous des grands avec le visage de ceux qui ont cessé de craindre l'échec. Les Suisses ont des statistiques. Les Algériens ont des cicatrices. Et les cicatrices ont une mémoire que les chiffres ignorent. Vendredi, la Suisse ne jouera pas seulement contre onze joueurs vêtus de vert. Ou de blanc. Elle jouera contre une énergie invisible, contre les cafés d'Alger qui resteront ouverts jusqu'à l'aube, contre les rues d'Oran déjà prêtes à s'embraser, contre les villages de Kabylie, des Aurès et du Sahara suspendus au même ballon. Elle jouera contre un peuple. Il est une vérité que le football enseigne avec une régularité presque cruelle. Une équipe qui défend un statut joue souvent avec la peur de le perdre. Une équipe qui poursuit un rêve joue avec la liberté de ceux qui n'ont rien à regretter. Notre onze appartient à cette seconde catégorie. Et ces équipes-là sont dangereuses. Terriblement dangereuses. Parce qu'elles entrent sur le terrain avec une faim que les favoris ne connaissent plus. La faim de ceux à qui l'on a dit trop souvent que leur place était ailleurs. La faim de ceux qui ne demandent pas la permission d'exister. Alors, oui, la Suisse est favorite. Sur le papier. Mais le papier est une matière très fragile. Il supporte les calculs, les prévisions et les certitudes. Puis vient le football. Et le football le déchire. Mon pronostic est clair. Je vois nos Fennecs faire douter la montagne suisse. Je les vois transformer la confiance en inquiétude, l'inquiétude en peur, puis la peur en silence. Je vois une équipe qui ne veut pas simplement gagner un match. Je vois une équipe qui veut se donner le droit de rêver plus loin. L'histoire de la Coupe du monde est une longue chronique de puissants renversés par des hommes qui avaient simplement décidé de ne pas obéir au scénario. Pourquoi pas les Verts ? Pourquoi pas maintenant ? Les montagnes sont impressionnantes. Mais ce sont les vents du désert qui finissent par les user. Et si les Fennecs rugissent vendredi, alors les horloges suisses continueront de tourner à l'heure... Simple pas à celle qu'elles avaient prévue. S. M.

Législatives  
2026

## L'Anie rassure sur le bon déroulement du scrutin Transparence et mobilisation générale

*L'ensemble des institutions concernées sont mobilisées afin de garantir la transparence et la régularité du scrutin.*

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), par la voix de son président par intérim Karim Khelfane, a assuré, hier, que toutes les dispositions humaines, logistiques et organisationnelles ont été prises pour garantir le bon déroulement du scrutin en Algérie, comme à l'étranger. Intervenant dans l'émission «L'invité du jour» sur la Radio Chaîne III de la Radio algérienne, Karim Khelfane a affirmé que l'ensemble des institutions concernées, notamment les ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de la Justice, de la Communication, de la Santé ainsi que les différents corps de sécurité, sont mobilisés afin d'assurer le bon déroulement du scrutin et garantir sa transparence et sa régularité.

### UNE CAMPAGNE SEREINE

Karim Khelfane s'est félicité du déroulement de la campagne électorale, qu'il a qualifiée de sereine et respectueuse des règles en vigueur. Il a rappelé que l'Autorité a veillé au respect des dispositions de la Constitution et de la loi électorale, notamment l'interdiction des discours de haine, de discrimination ou portant atteinte aux constantes nationales, indiquant que quelques mises en demeure et saisines de la justice ont été engagées dans des cas limités de dépassements. Le président par intérim de l'Anie a, par ailleurs, relevé que malgré les moyens mis à disposition sur les chaînes de télévision et les radios nationales, une grande partie des formations politiques a préféré privilé-



gier les réseaux sociaux, laissant inutilisée près de la moitié du temps d'antenne qui leur était réservé au niveau national.

### RAPPROCHER L'URNE DU CITOYEN

Faisant le point sur le vote itinérant destiné aux populations nomades des wilayas du Grand-Sud, le président par intérim de l'Anie a précisé que d'importants moyens humains et logistiques ont été déployés afin de garantir l'exercice du droit de vote dans ces régions éloignées. Cette opération, a-t-il ajouté, mobilise 134 bureaux itinérants répartis à travers 15 wilayas et concerne près de 31 000 électeurs.

Karim Khelfane a souligné que plusieurs

nouveaux bureaux ont été ouverts à la demande des habitants et des démembrements locaux de l'Anie, notamment dans les nouvelles wilayas du Sud.

### LES CHIFFRES ENCOURAGEANTS DE LA DIASPORA

Concernant le vote de la communauté nationale établie à l'étranger, entamé cinq jours avant le scrutin en Algérie, le responsable a indiqué que les premiers jours de vote se sont déroulés dans des conditions normales, malgré les fortes chaleurs enregistrées dans plusieurs pays. L'opération concerne plus de 854 000 électeurs et se déroule dans 129 centres de vote installés au niveau de 122 représentations diplomatiques et

consulaires, regroupant 433 bureaux de vote encadrés par plus de 3 000 agents. Karim Khelfane a indiqué que les premiers taux de participation varient entre 2 et 7% selon les zones, des chiffres jugés encourageants compte tenu du fait que le scrutin s'étale sur six jours.

### FINANCEMENT ET CONTRÔLE

La lutte contre la corruption et l'argent sale constitue une priorité inscrite dans la Constitution et la loi organique portant régime électoral, a précisé le responsable de l'Anie. À ce titre, il a souligné que les partis politiques et les listes indépendantes sont tenus de justifier l'origine de leurs ressources et leurs dépenses.

Il a précisé que la commission chargée du contrôle des dépenses électorales poursuivra son travail pendant plusieurs mois après la proclamation définitive des résultats.

### UN DROIT DE VOTE GARANTI

Concernant la journée du vote, il a indiqué que des prolongations d'horaires pourront être décidées, conformément aux dispositions légales, jusqu'à 20 h lorsque les circonstances l'exigent, notamment pour permettre aux électeurs encore présents dans les centres de vote d'accomplir leur devoir électoral.

Les résultats provisoires seront proclamés par l'Anie dans un délai de 72 heures après réception du dernier procès-verbal, avant leur transmission à la Cour constitutionnelle, seule habilitée à annoncer les résultats définitifs après examen des éventuels recours.

S. Smati

À la veille des élections législatives prévues aujourd'hui, l'enseignant en sciences politiques et relations internationales, le Dr Hamza Hissam, a souligné l'importance de ce scrutin, qu'il considère comme une constitutionnelle essentielle pour le renouvellement de la légitimité représentative et le renforcement des institutions de l'État.

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le politologue a affirmé que la légitimité populaire demeure la principale source de force et de pérennité des institutions. Selon lui, les élections constituent une occasion de renouveler les instances élues, d'insuffler une nouvelle dynamique à la vie politique et de présenter, tant à l'opinion nationale qu'internationale, l'image d'un Parlement modernisé et ouvert au changement. Le Dr Hamza Hissam a estimé que le renouvellement des responsabilités politiques est devenu une nécessité pour accompagner le processus de construction démocratique. Il a plaidé pour l'émergence de nouvelles élites et de jeunes compétences capables de contribuer au développement des institutions et au renforcement de la pratique démocratique.

## RENOUVELLEMENT DES ÉLITES Un enjeu politique



### UN GAGE DE STABILITÉ

L'universitaire a également insisté sur l'importance du respect du calendrier électoral prévu par la Constitution. Selon lui, l'organisation des élections dans les délais légaux reflète l'attachement de l'Algérie à l'État de droit et consolide son image de stabilité politique, tout en

démontrant le fonctionnement normal des institutions, loin de toute logique de crise ou de mesures exceptionnelles.

Il a rappelé que la tenue du scrutin à la date prévue adresse un message clair : le changement politique et la participation des citoyens à la construction du présent et de l'avenir du pays ne peuvent s'opérer que par les voies constitutionnelles et les urnes. À ce titre, il a appelé les électeurs à choisir des représentants compétents, capables d'assumer pleinement leurs missions législatives et de contrôle.

### CONSOLIDER LA LÉGITIMITÉ DES ÉLUS

Le spécialiste a souligné que le taux de participation constitue un facteur déterminant dans le renforcement de la légitimité

des institutions élues. Plus la mobilisation des citoyens est importante, a-t-il expliqué, plus leur capacité à demander des comptes aux députés et à évaluer leur action parlementaire s'en trouve renforcée.

Selon lui, le principal enjeu de ces élections est de faire émerger une nouvelle génération de responsables politiques dotés de compétences et d'une solide formation, conformément aux critères de candidature et de sélection prévus par la loi organique relative au régime électoral. Il a également insisté sur la nécessité de favoriser l'accès des jeunes à la vie politique par le biais du Parlement, estimant que le renouvellement des élites est désormais une exigence dictée par les défis de l'étape actuelle.

### UNE COORDINATION INSTITUTIONNELLE SALUÉE

Le Dr Hamza Hissam a enfin salué les préparatifs engagés en amont du scrutin, mettant en avant la coordination entre le ministère de l'Intérieur, le ministère des Transports et l'Autorité nationale indépendante des élections, ainsi que la prise en compte des enseignements tirés des précédentes consultations électorales. Il a expliqué que la répartition des missions entre les différentes institutions, avec la prise en charge des aspects logistiques par le ministère de l'Intérieur et le renforcement du rôle de supervision de l'Autorité nationale indépendante des élections, vise à garantir le bon déroulement du scrutin et à permettre aux citoyens d'exprimer librement leur choix en élisant leurs représentants à l'Assemblée populaire nationale.

I. Khermane

### ETUSA : Gratuité du transport

L'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger et sa banlieue (ETUSA) a annoncé, hier, que le transport sera gratuit sur l'ensemble de son réseau durant toute la journée du jeudi 2 juillet, en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud. Dans un communiqué, l'entreprise a précisé que cette mesure vise à permettre aux citoyennes et citoyens de se déplacer dans les meilleures conditions vers les centres de vote afin d'accomplir leur devoir national et de participer aux élections législatives. L'ETUSA a ajouté avoir mobilisé l'ensemble de ses équipes sur le terrain afin d'assurer le bon déroulement des dessertes et de répondre aux besoins de déplacement des usagers à l'occasion de cette importante échéance électorale.

**Législatives  
2026**

## L'Algérie élit sa nouvelle Assemblée LA VOIX DES URNES

*Le corps électoral est appelé aujourd'hui à désigner les membres de la prochaine Assemblée populaire nationale. Organisé dans un cadre juridique renouvelé, ce scrutin constitue un rendez-vous majeur pour conforter la dynamique des réformes et renforcer le rôle de l'institution législative.*

**P**lus de 24 millions d'Algériens sont appelés, aujourd'hui, à se rendre aux urnes pour élire les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). Ce rendez-vous électoral constitue le premier scrutin parlementaire organisé depuis l'entrée en vigueur des importantes réformes institutionnelles engagées cette année.

Ces élections interviennent après la révision technique de la Constitution adoptée en mars 2026, suivie de l'amendement de la loi électorale et de l'adoption d'une nouvelle loi organique relative aux partis politiques. Ces textes ont redéfini plusieurs aspects du processus électoral, de la répartition des compétences entre les différents acteurs à l'encadrement juridique de la vie partisane. Les élections législatives permettent aux citoyens de désigner les députés appelés à siéger à la chambre basse du Parlement. Investie d'un rôle central dans le fonctionnement des institutions, l'APN est chargée d'élaborer et d'adopter les lois, d'examiner les projets de texte présentés par le gouvernement, de voter la loi de finances et d'exercer un contrôle sur l'action de l'Exécutif à travers les questions parlementaires, les commissions d'enquête et les autres mécanismes prévus par la Constitution. Elle peut également accorder ou retirer sa confiance au gouvernement dans les conditions fixées par la loi fondamentale du pays. Le mandat des députés est de cinq années.

### DANS LA CONTINUITÉ DES RÉFORMES

L'Assemblée populaire nationale compte 407 sièges, répartis entre 77 circonscriptions électorales, 69 à l'intérieur du pays et 8 réservées à la communauté nationale établie à l'étranger, selon le poids démographique de chacune d'elles.



Au-delà du renouvellement de la représentation nationale, ce scrutin s'inscrit dans la poursuite des réformes politiques destinées à consolider les institutions, puisant leur légitimité dans le suffrage populaire, et à renforcer l'ancrage de la pratique démocratique. Il intervient également dans un contexte marqué par une implication croissante des citoyens dans la vie publique, ces derniers étant de plus en plus conscients du rôle de leur vote dans le choix de représentants capables de porter des projets crédibles, d'exercer efficacement leur mission de contrôle et d'accompagner les grands défis du développement économique et social. Cette dynamique est appelée à favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de parlementaires disposant des compétences nécessaires pour répondre aux attentes de la société.

### POUR UN SCRUTIN CRÉDIBLE

Afin de garantir la sincérité du scrutin, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a mobilisé l'ensemble des dispositifs juridiques, organisationnels et techniques prévus par la législation. De la révision des listes électorales à l'encadrement de la campagne électorale, jusqu'à l'organisation de la journée de vote et à la supervision des opérations électorales, l'Autorité affirme avoir réuni toutes les conditions nécessaires pour assurer un scrutin transparent, crédible et équitable.

Les partis politiques et les listes de candidats sont, pour leur part, appelés à conforter la confiance des électeurs à travers des programmes réalistes et réalisables, répondant aux préoccupations quotidiennes des citoyens, notamment en matière de développement local, d'emploi et d'amélioration

des conditions de vie. La campagne électorale a ainsi donné lieu à une intense activité politique, marquée par des meetings, des rencontres de proximité et des échanges directs avec les citoyens, au cours desquels les candidats ont défendu leurs programmes et exposé leurs propositions. Considérées comme l'un des fondements de l'État de droit, les élections législatives constituent un rendez-vous majeur dans le renforcement des institutions représentatives et la consolidation de la pratique démocratique. Elles ouvrent également une nouvelle étape visant à améliorer la gouvernance publique, à renforcer l'efficacité du travail parlementaire et à accompagner les politiques nationales de développement.

### UN ENJEU DE GOUVERNANCE ET DE STABILITÉ

Le scrutin de ce 2 juillet revêt ainsi une portée particulière pour l'avenir de l'expérience démocratique en Algérie. Sa réussite repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs du processus électoral. Si l'Anie veille à assurer la régularité et la transparence de l'opération électorale, il appartient aux formations politiques et aux listes indépendantes de convaincre les électeurs par la pertinence de leurs programmes et la crédibilité de leurs engagements. Au final, le choix appartient au citoyen, appelé à exprimer librement sa volonté dans les urnes. Au-delà de la participation, les véritables enjeux de ce scrutin se mesureront à la capacité des futurs députés à traduire les attentes exprimées par les citoyens en initiatives législatives, en actions de contrôle et en propositions concrètes au service de l'intérêt général, afin d'accompagner les réformes, de soutenir le développement national et de renforcer la stabilité ainsi que les perspectives d'avenir de l'Algérie.

Assia M.

## ZOHEIR BOUAMAMA, MINISTRE DE LA COMMUNICATION «Plus de 700 demandes d'accréditation»

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, accompagné du président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Karim Khelfane, a effectué, mardi, une visite au Centre international de presse installé au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, à Alger. Cette visite avait pour objectif d'inspecter les derniers préparatifs liés à la couverture médiatique des élections législatives du 2 juillet.

Les deux responsables ont parcouru les différents espaces du centre, notamment les studios d'enregistrement, les salles de rédaction et de transmission, ainsi que les équipements techniques mobilisés pour permettre aux médias nationaux et étrangers d'assurer la couverture de ce scrutin.

S'exprimant devant la presse, Zoheir Bouamama a indiqué que cette visite visait à évaluer l'état d'avancement des préparatifs, affirmant que toutes les dispositions



avaient été prises pour garantir une couverture médiatique optimale de cet important rendez-vous électoral. Il a précisé que le ministère de la Communication avait mis en place un dispositif médiatique intégré, doté de moyens humains, techniques et logistiques destinés à offrir les meilleures conditions de tra-

vail aux journalistes appelés à couvrir les élections. Le ministre a également révélé que son département avait reçu, à ce jour, plus de 700 demandes d'accréditation émanant de journalistes et de techniciens, dont 49 déposées par des représentants permanents de médias étrangers accrédités en Algérie. Selon lui, plus de 75% de ces

demandes ont déjà été traitées, tandis que la distribution des badges d'accréditation a débuté la veille afin de permettre aux professionnels concernés d'entamer leur mission sur le terrain.

Zoheir Bouamama a, en outre, insisté sur la nécessité pour les médias de faire preuve de professionnalisme, d'objectivité et de neutralité tout au long de la couverture de ce scrutin législatif. Pour sa part, le président par intérim de l'Anie, Karim Khelfane, a salué les moyens humains, matériels et techniques mobilisés par les pouvoirs publics pour assurer le bon déroulement de la couverture médiatique de cette échéance électorale.

Il a également mis en avant le rôle de la presse dans l'accompagnement du processus électoral, aussi bien sur le territoire national qu'auprès de la communauté nationale établie à l'étranger, soulignant l'importance d'une information professionnelle tout au long des différentes phases du scrutin.

### NEUTRALITÉ DES ENCADREURS

#### L'Anie sert la vis

À la veille des élections législatives du 2 juillet, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a adressé un rappel à l'ensemble des encadreurs des bureaux et des centres de vote, les appelant à respecter strictement les principes fondamentaux du régime électoral durant toutes les étapes du scrutin.

Dans un communiqué rendu public hier, l'Anie a insisté sur la nécessité, pour les personnels chargés de l'organisation des opérations de vote, d'exercer leurs missions «avec loyauté et neutralité», tout en observant une stricte impartialité dans l'accomplissement de leurs fonctions.

L'Autorité a également exhorté les encadreurs à s'abstenir de tout acte, comportement ou pratique susceptible de compromettre la régularité, l'intégrité, la transparence ou la crédibilité du scrutin, soulignant que le respect de ces principes constitue une condition essentielle au bon déroulement de l'élection.

Dans le même communiqué, l'Anie a lancé un appel aux candidats à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), ainsi qu'à leurs représentants, les invitant à se conformer aux dispositions légales et réglementaires encadrant la journée du scrutin.

L'Autorité a insisté sur l'obligation, pour l'ensemble des acteurs concernés, de contribuer au bon déroulement des opérations de vote, dans le respect des règles en vigueur, afin de garantir le déroulement normal de cette échéance électorale.

## PATRIMOINE ET ENTREPRENEURIAT

# Le gouvernement mise sur la diversification

*La création du Grand-Musée national d'histoire naturelle traduit la volonté des pouvoirs publics de préserver et de valoriser le patrimoine naturel national, de protéger la biodiversité, de soutenir la recherche scientifique et de renforcer l'attractivité de l'Algérie en tant que destination scientifique, culturelle et touristique.A*

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion de gouvernement consacrée à plusieurs dossiers stratégiques liés à la préservation du patrimoine naturel et au développement du capital humain. Les travaux ont notamment porté sur le projet de création du Muséum national d'histoire naturelle d'Algérie, ainsi que sur la promotion de l'entrepreneuriat dans le secteur de la formation professionnelle. Deux initiatives qui traduisent la volonté des pouvoirs publics d'inscrire ces domaines dans une dynamique de modernisation et de développement durable. Au cours de cette réunion, le gouvernement a examiné le projet de création du Muséum national d'histoire naturelle d'Algérie, une institution appelée à jouer un rôle central dans la protection et la valorisation du patrimoine naturel du pays. L'objectif est de doter l'Algérie d'une infrastructure scientifique moderne dédiée à la collecte, à la conservation, à l'étude et à la documentation des collections d'histoire naturelle, tout en renforçant la recherche scientifique et la sensibilisation à la préservation de la biodiversité.

Selon les orientations présentées, ce futur établissement constituera une référence pour les chercheurs, les étudiants et les spécialistes des sciences naturelles. Il permettra également de préserver des collections représentatives de la richesse géologique, paléontologique, zoologique et botanique du territoire national, garantissant ainsi leur transmission aux générations futures.

Au-delà de sa dimension scientifique, le Muséum ambitionne de renforcer le rayonnement culturel et touristique de l'Algérie. En mettant en valeur les richesses naturelles du pays à travers des expositions permanentes, des programmes éducatifs et des



activités de vulgarisation scientifique, il pourrait devenir un pôle d'attractivité pour le grand public comme pour les visiteurs étrangers, tout en contribuant aux engagements nationaux en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

## LE PARI DE LA FORMATION DES ENTREPRENEURS

La réunion de gouvernement a également été marquée par une communication consacrée à la promotion de l'entrepreneuriat dans le milieu de la formation professionnelle. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République visant à promouvoir une véritable culture de l'initiative économique auprès des jeunes en formation.

Les autorités entendent ainsi faire évoluer la vocation de la formation profession-

nelle, en dépassant sa mission traditionnelle de préparation à l'emploi salarié. L'objectif est désormais de former de futurs créateurs d'entreprises, capables de développer des projets innovants, de générer de la richesse et de contribuer à la diversification de l'économie nationale.

## CRÉER DE LA VALEUR

Cette nouvelle approche prévoit l'intégration progressive de la culture entrepreneuriale dès les premières étapes du parcours de formation.

Les apprenants bénéficieront d'un accompagnement leur permettant d'acquies non seulement des compétences techniques dans leur spécialité, mais également des connaissances en gestion, en management, en montage de projets et en création d'entreprises.

À travers cette orientation, le gouvernement entend faire de la formation professionnelle un véritable levier de développement économique, en favorisant l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs capables de répondre aux besoins du marché national, de créer des emplois durables et de contribuer à la modernisation du tissu économique.

Ces deux dossiers illustrent ainsi une même ambition : investir simultanément dans la préservation des richesses naturelles du pays et dans le développement des compétences humaines, afin de soutenir un modèle de croissance fondé sur la connaissance, l'innovation et la durabilité.

R. N.

## COOPÉRATION PATRIMONIALE

### Alger et Moscou signent un mémorandum

L'Algérie et la Russie ont signé à Moscou un mémorandum d'entente scientifique et technique visant à renforcer leur coopération dans la conservation et la restauration des biens culturels, a indiqué le ministère de la Culture et des Arts. Conclu en marge de la 13 session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe, tenue du 24 au 26 juin, cet accord s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique entre les deux pays. Le mémorandum prévoit l'échange d'expertises, le lancement de projets de recherche conjoints, le renforcement de la coopération en archéologie de sauvetage ainsi que le développement de la formation dans le domaine du patrimoine culturel.

## RELATIONS ALGÉRO-CORÉENNES

### Cap sur la 4<sup>e</sup> commission mixte

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, a reçu, hier, l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, Min Kyung-tae, à l'occasion d'une visite de courtoisie, indique un communiqué du ministère.

Les entretiens ont porté sur les relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la République de Corée, ainsi que sur les perspectives de leur renforcement dans le cadre de l'accord de partenariat stratégique liant les deux pays depuis 2006.

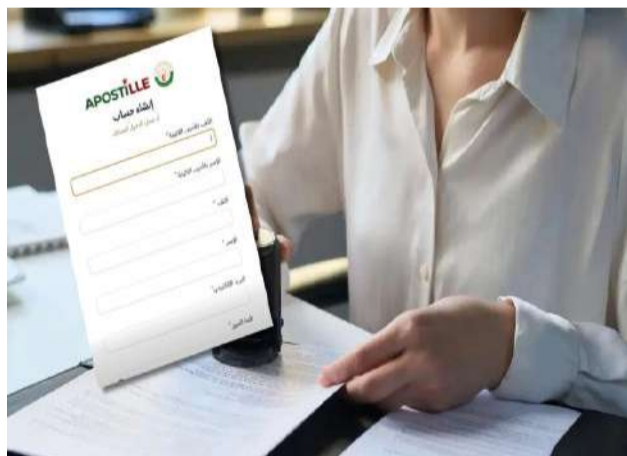
Les deux responsables ont également passé en revue le programme des visites officielles et les principales échéances bilatérales prévues au cours du second semestre 2026. Les discussions ont notamment porté sur les préparatifs de la quatrième session de la Commission mixte gouvernementale algéro-coréenne, appelée à examiner les différents axes de coopération entre les deux pays.

La rencontre a, par ailleurs, permis un échange de vues sur plusieurs questions régionales et internationales d'actualité, les deux parties ayant abordé les principaux développements sur les scènes régionale et internationale, dans le cadre de leurs consultations régulières sur les dossiers d'intérêt commun.

## APOSTILLE

### La fin d'une longue procédure

À compter du 9 juillet prochain, date de l'entrée en vigueur en Algérie de la convention de La Haye du 5 octobre 1961 supprimant l'exigence de légalisation des documents publics étrangers, dite Convention Apostille, plusieurs documents publics algériens ne seront plus soumis aux procédures traditionnelles de légalisation consulaire lorsqu'ils sont destinés à être utilisés dans les États parties à cette convention. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, cette mesure concerne les documents émis par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le ministère de la Justice, le ministère de l'Enseignement



supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Dans ce nouveau dispositif, les citoyens pour-

ront solliciter la délivrance d'une apostille via la plateforme nationale dédiée, accessible à l'adresse apostille.gov.dz, opérationnelle à partir du 9 juillet. Ils pourront également effectuer

cette démarche auprès des services compétents des ministères concernés, habilités à délivrer ce certificat.

Le ministère précise, en outre, que les usagers pourront se procurer les vignettes d'apostille auprès des recettes des impôts ou dans les bureaux d'Algérie Poste répartis sur l'ensemble du territoire national.

L'entrée en vigueur de ce mécanisme permettra de remplacer la procédure classique de légalisation consulaire par un certificat unique, reconnu par les États parties à la Convention de La Haye, facilitant ainsi l'utilisation des documents publics algériens à l'étranger et simplifiant les démarches administratives des citoyens.

# CRÉBUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

## DIRECTEUR DE PUBLICATION

SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com  
cresusdz@gmail.com  
Tél. : 044 40 74 96

## DIRECTEUR DE REDACTION

SAID MEKLA

## REDACTRICE EN CHEF

ASSIA MEKHENNEF

## Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1<sup>er</sup> MAI - ALGER

## Marketing : 0770 150719

dp@cresus.dz  
Site : www.cresus.dz  
R. C. : 15B 0808682- 09/00

## Impression : EPE/SPA SIMPRAL

20 rue de la liberté Alger  
Tirage : 3000 exemplaires

## « Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue  
pasteur- Alger

## Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45  
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

## BANDITISME

# Quand la poudre remplace les canons

**Les manuels militaires sont bons pour être réécrits. Les guerres modernes ne commencent plus toujours par des coups de canon ni par des colonnes de chars traversant les frontières. Elles commencent parfois par un sachet de poudre blanche, un comprimé psychotrope et un adolescent qui croit avoir trouvé un refuge alors qu'il vient de rencontrer son bourreau.**

Par S. Méhalla

**N**otre pays est aujourd'hui assiégé par deux ennemis. Le premier est le banditisme. Le second est la drogue. Deux calamités qui se donnent la main et qui avancent à pas feutrés vers le cœur même de la société.

Le banditisme est l'enfant illégitime de nos renoncements. Il naît dans les quartiers où l'ennui est roi, où le chômage devient une seconde nationalité et où le désespoir se transmet parfois comme un héritage familial. Quand une société ne parvient plus à faire rêver ses jeunes, la rue se charge de les recruter. Le voyou devient alors un personnage. Le trafiquant un entrepreneur. Le caïd une célébrité locale. Il faut recon-



naître à notre époque une qualité rare. Elle a réussi l'exploit de transformer l'inculture en prestige et la délinquance en ascenseur social. Puis vient la drogue, cette arme de destruction massive à bas coût. Un kilo de résine coûte moins cher qu'un missile. Un comprimé psychotrope coûte moins qu'une cartouche. Mais ses dégâts sont infiniment plus profonds. La drogue ne détruit pas des infrastructures. Elle détruit des volontés. Elle ne renverse pas des gouvernements. Elle renverse des familles. Elle ne tue pas un soldat à la fois. Elle anéantit des générations entières. Depuis des années, les services de sécurité annoncent des saisies record. Des dizaines de

tonnes de cannabis, des millions de comprimés hallucinogènes, des réseaux démantelés à un rythme devenu presque banal. À force de records, l'exception est devenue la routine.

Et pourtant, une question devrait nous hanter. Qui peut croire qu'un tel déluge de poison n'est qu'une simple affaire de contrebande ? Qui peut croire que l'on inonde un pays de drogue sans autre ambition que le profit ? Les nations hostiles ont depuis longtemps compris une vérité élémentaire. Lorsqu'un peuple est difficile à vaincre, il faut s'en prendre à sa jeunesse. Détruisez ses repères, intoxiquez ses enfants, banalisez la violence et le

travail de sape est accompli. Le voisin de l'Ouest est régulièrement pointé du doigt pour l'origine d'une grande partie de ce fléau. Si tel est le cas, alors il ne s'agit plus d'un simple trafic. Il s'agit d'une agression rampante, d'une entreprise de déstabilisation menée à coups de grammes plutôt qu'à coups d'obus. La poudre est devenue un bélier géopolitique. Le narcotique est un siège sans armée. Le dealer est le fantassin anonyme d'une guerre invisible. Et nous, que faisons-nous ? Nous comptons les tonnes saisies comme on compte les gouttes d'eau qui s'infiltrèrent dans un navire déjà fissuré. Nous nous félicitons de chaque cargaison inter-

ceptée sans toujours mesurer l'ampleur de celles qui passent entre les mailles du filet. Nous organisons des conférences, des colloques, des journées de sensibilisation. La drogue, elle, ne participe à aucun séminaire. Elle travaille. Elle recrute. Elle prospère. Il est temps de parler le langage de l'urgence. L'Algérie a besoin d'un plan national de salut public. Une mobilisation comparable à celle des années de lutte contre le terrorisme. Une stratégie où l'école, la famille, la culture, le sport, la mosquée, la justice et les forces de sécurité marchent dans la même direction.

Chaque jeune sauvé est une victoire de la République. Chaque jeune perdu est un morceau de la nation qui s'effondre. Les peuples ne meurent pas toujours sous les bombes. Certains périssent lentement, narcotisés, désorientés, incapables de reconnaître le poison qui circule déjà dans leurs veines. Et il serait tragique que l'Algérie, qui a survécu au feu, au sang et aux tragédies de son histoire, découvre un jour que le plus dangereux de ses ennemis n'était ni un char ni un avion. Mais une pilule. Une poignée de poudre. Et notre retard à comprendre qu'une guerre avait déjà commen-

S. M.

## LUTTE CONTRE LES BANDES DE QUARTIERS Les recommandations de Sayoud

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, mardi, une réunion de la Commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers, indique un communiqué du même ministère. Cette réunion a été consacrée à l'examen et à la discussion du projet de plan d'action relatif à la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers, précise la même source. A l'entame de la réunion, Sayoud a salué «les efforts sécuritaires et judiciaires déployés quotidiennement», pour lutter contre les bandes de quartiers, soulignant que l'élaboration de la stratégie nationale et du plan d'action destiné à sa mise en œuvre vient soutenir ces efforts, à travers «l'instauration d'une vision nationale intégrée faisant de la prévention une approche permanente, basée sur la coopération entre les différents intervenants et le traitement des causes profondes de ce phénomène». Le plan d'action en question constitue «une feuille de route opérationnelle reposant sur des programmes susceptibles d'être mis en œuvre, suivis et évalués selon une approche globale prenant en compte les dimensions sécuritaire, sociale, éducative, culturelle, économique et numérique, ce qui permettra de passer d'une approche d'intervention après la survenance du crime à une approche d'anticipation», a-t-il expliqué. Il a, à ce titre, assuré que la sécurité des citoyens au sein de quartiers et des espaces publics «ne se limite pas au maintien de l'ordre public, mais constitue un pilier essentiel pour le renforce-



ment du front intérieur et la consécration de la sécurité nationale». Pour Sayoud, «plus le citoyen se sent en sécurité et en confiance, plus la société devient solidaire et résiliente face aux défis, et plus elle est à même de préserver sa stabilité». La réussite du plan d'action sera évaluée en fonction de son impact concret réalisé sur le terrain et à sa capacité à protéger les jeunes, à préserver les quartiers et à renforcer la confiance du citoyen dans les institutions de l'Etat», a ajouté le ministre.

### CONSOLIDER L'AUTORITÉ DE L'ETAT

«Les actes de violence liés aux bandes de quartiers observés périodiquement dans certains quartiers confirment que ce phénomène exige encore davantage de vigilance et de mobilisation», relève Sayoud, soulignant qu'ils «renforcent également notre conviction que sa

lutte ne peut reposer uniquement sur l'intervention sécuritaire, malgré les résultats obtenus sur le terrain, mais nécessite une prise en charge globale des causes et facteurs qui l'alimentent». «C'est l'objectif de ce projet, qui vise à consacrer une vision nationale intégrée basée sur la prévention, l'anticipation et la coordination entre les différents acteurs», a-t-il affirmé. Les membres de la Commission nationale ont formulé une série d'observations et de propositions visant à enrichir le plan d'action et à renforcer les mécanismes de sa mise en œuvre et de son suivi. Ils ont réaffirmé «la nécessité de la complémentarité aux niveaux central et local, à même de permettre de réaliser les objectifs tracés par la stratégie nationale». Dans ce cadre, le ministre a écouté différentes préoccupations et propositions formulées par les membres de la commission, saluant «le niveau du débat et l'esprit de responsabilité qui ont empreint les travaux». Après avoir salué les efforts consentis par tous les membres et les représentants des secteurs et des organismes participants ainsi que «les contributions de qualité» dans l'élaboration du projet de la stratégie nationale et du plan d'action relatif à sa mise en œuvre, le ministre a indiqué que «la prochaine étape sera consacrée au parachèvement de la stratégie sur le terrain, après son adoption par le gouvernement, à même de renforcer la prévention contre les bandes de quartiers, de protéger les jeunes et de consolider la sécurité au sein de la société ainsi que l'autorité de l'Etat».

R. N.

### TLEMCCEN SAISIE DE PLUS DE 71 KG DE KIF

Les services opérationnels de la Sûreté nationale à Tlemccen ont saisi, au cours de cette semaine, plus de 71 kg de kif traité en provenance du Maroc, démantelé deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic illicite de drogue et arrêté quatre de leurs membres, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La première opération, menée par la Brigade de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Maghnia, s'est soldée par «la saisie de 55 kg de kif traité qui étaient dissimulés dans le véhicule du principal suspect, et l'arrestation de ses deux complices dans cette opération», précise-t-on de même source. Quant à la seconde opération, menée par le service régional de la lutte contre le trafic illicite des stupéfiants de Tlemccen, elle s'est soldée par «la saisie de 16 kg et 550 g de kif traité et de 250 g de drogues dures (cocaïne), ainsi que par l'arrestation du principal suspect dans cette affaire». «Les suspects ont été présentés successivement devant le procureur de la République près le tribunal de Maghnia et le procureur de la République près le tribunal de Bab El Assa», conclut le communiqué.

## SORTIE DE L'ALGÉRIE DE LA LISTE GRISE DU GAFI

# Washington invité à s'inspirer

**Pour Atlantic Council, la sortie rapide de l'Algérie de la liste grise du Gafi constitue bien plus qu'un succès technique. Le think tank y voit une opportunité pour les États-Unis de redynamiser leur partenariat avec Alger autour de la coopération économique, de l'intégrité financière et de la sécurité régionale.**

La sortie de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (Gafi) en moins de vingt mois constitue une expérience de réforme exemplaire dont les États-Unis gagneraient à s'inspirer.

C'est la conclusion d'une analyse publiée par le centre de réflexion américain Atlantic Council, qui estime que ce résultat démontre la capacité des institutions algériennes à conduire des réformes techniques ambitieuses lorsque les objectifs sont clairement définis, les critères précis et les bénéfices économiques identifiés.

Cette appréciation intervient après la décision du Gafi, prise lors de sa réunion plénière de juin 2026 à Paris, de retirer l'Algérie de la liste des juridictions faisant l'objet d'une surveillance renforcée. Le pays a satisfait à l'ensemble des exigences de son plan d'action et validé avec succès la mission de vérification sur place.

Le rapport met particulièrement en avant la rapidité avec laquelle l'Algérie a mené les réformes requises.

Inscrite sur la liste grise en octobre 2024, elle en est sortie moins de vingt mois plus tard, un délai inférieur à celui observé dans plusieurs pays de la région. Pour les auteurs, cette performance témoigne d'une réelle capacité institutionnelle à se conformer rapidement aux standards internationaux lorsque les mécanismes de mise en œuvre sont efficaces.

Le document estime que si tous les aspects des relations entre Washington et Alger ne peuvent être abordés selon la même approche, les États-Unis disposent néanmoins d'une occasion de s'appuyer sur ce succès en matière d'intégrité financière



pour renforcer leur coopération bilatérale. Trois priorités sont ainsi mises en avant.

### RELANCER LE DIALOGUE STRATÉGIQUE

Le rapport relève que le dialogue stratégique entre les États-Unis et l'Algérie ne s'est plus réuni depuis octobre 2023. Il recommande l'organisation d'une septième session consacrée à la coopération économique. «Une telle initiative permettrait de saluer officiellement le retrait de l'Algérie de la liste grise du Gafi tout en donnant une portée concrète à cette avancée», souligne le document.

### ÉTABLIR UN PARTENARIAT DURABLE

Les auteurs plaident également pour la mise en place d'une coopération structurée entre Washington et la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) dans les domaines de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Afrique du Nord et au Sahel.

Selon le rapport, «face à l'aggravation de la menace terroriste dans la région sahélienne, la CTRF constitue un partenaire de premier plan grâce à sa capacité de surveillance et à sa connaissance des circuits de financement illicite transitant par les frontières méridionales de l'Algérie».

### PRIVILÉGIER DES OBJECTIFS CONCRETS

Le think tank estime que les relations entre Washington et Alger se heurtent souvent à des blocages lorsqu'elles sont conditionnées à de vastes exigences politiques. À l'inverse, l'expérience du Gafi montre qu'une approche fondée sur des objectifs précis, mesurables et évalués selon des normes internationales, avec des coûts, des bénéfices et des échéances clairement définis, est plus susceptible de produire des résultats. «Cette méthode ne s'applique pas à tous les dossiers, mais lorsqu'un référentiel crédible existe pour mesurer les progrès accomplis, des engagements concrets assortis de délais ont davantage de chances d'aboutir que des demandes politiques générales sans calendrier précis», souligne le rapport.

En définitive, Atlantic Council estime que le retrait de l'Algérie de la liste grise confirme que les réformes engagées produisent déjà des résultats tangibles. Tout en reconnaissant que des efforts restent nécessaires, le centre de réflexion considère que Washington aurait intérêt à saisir cette opportunité pour relancer sa relation avec Alger autour de la coopération économique et du respect de normes communes en matière d'intégrité financière.

«L'Algérie n'est pas un partenaire immuable. La véritable question est désormais de savoir si Washington sera capable de formuler des attentes suffisamment précises et des incitations suffisamment attractives pour convaincre Alger que les efforts à fournir en valent la peine», conclut le rapport.

Synthèse Smail ROUHA

### LIGNE DIRECTE PÉKIN-ALGER

#### Air China étudie le projet

La Société de gestion des services et infrastructures de l'aéroport d'Alger (SGSIA) a reçu, ce mardi 30 juin 2026, une délégation de la compagnie aérienne chinoise Air China dans le cadre d'une étude de faisabilité portant sur l'ouverture d'une liaison aérienne directe entre Pékin et Alger. Cette visite a également permis à la délégation chinoise de s'informer sur les différents services et prestations d'assistance en escale proposés par l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène, en vue d'évaluer les capacités opérationnelles de la plateforme aéroportuaire.

De son côté, Air Algérie prévoit de reprendre ses vols directs vers Tripoli avant la fin de l'année 2026, dans le cadre d'une stratégie plus large visant à étendre son réseau africain et à renforcer la connectivité régionale.

Selon le site The Libya Observer, le responsable de l'activité commerciale de la compagnie, Mohammed Hadfi, a indiqué que la ligne vers Tripoli sera relancée parallèlement à l'ouverture de nouvelles dessertes vers Conakry (Guinée) et Brazzaville (République du Congo), alors que le transporteur poursuit l'expansion de sa présence sur le marché africain.

Selon Mohammed Hadfi, cette expansion vise à améliorer les liaisons aériennes entre l'Algérie et plusieurs pays africains, tout en soutenant la mobilité des passagers ainsi que la coopération économique entre les États concernés.

### MARCHÉ DES ASSURANCES

## L'automobile tire la croissance



Le marché national des assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 57,3 milliards de dinars (DA) au premier trimestre 2026, en quasi-stagnation par rapport à la même période de 2025 (+0,2%), malgré la bonne tenue des assurances automobiles, du takaful et des activités de réassurance internationale, selon une note de conjoncture du Conseil national des assurances (CNA).

Les sociétés d'assurances de dommages demeurent le principal moteur du secteur, avec une part de 80,2% de la production globale, totalisant près de 46 milliards de DA de primes émises, en baisse de 1,4%, pour environ 2,5 millions de contrats souscrits.

Les assurances de personnes ont, pour leur part, enregistré un chiffre d'affaires de 6,4 milliards de DA, en recul de 4,5%, tandis que l'activité takaful a poursuivi son développement avec des contributions de 358,3 millions de DA, en hausse de près de 53%.

Les acceptations internationales de réassurance ont également affiché une évolution positive de 26,1%, portant leur chiffre d'affaires à 4,6 milliards de DA.

### UNE SINISTRALITÉ CONTRASTÉE

S'agissant de la sinistralité, les déclarations ont atteint 20,4 milliards de DA, en légère baisse de 0,2%, tandis que les indemnités ont progressé de 12,2% pour s'établir à 17,3 milliards de DA. Le stock des sinistres à payer a été évalué à 127,3 milliards de DA, en recul de 1,3 milliard de DA sur un an.

Dans la branche des assurances de dommages, le chiffre d'affaires a reculé de 1,4% à 45,9 milliards de DA, sous l'effet notamment de la baisse de 16,2% de la branche incendie et risques divers (IRD) et du recul de 8,4% de l'assurance trans-

Cette contraction a, toutefois, été partiellement compensée par la progression de plusieurs branches, en particulier l'assurance automobile, qui a enregistré une croissance de 11,8% pour atteindre 25,2 milliards de DA, portée notamment par la reprise des importations de véhicules de moins de trois ans, l'augmentation des nouvelles souscriptions et le développement du segment des flottes.

L'assurance agricole a également affiché une hausse de 30,1%, à 836,2 millions de DA, grâce au développement des assurances de production animale et végétale, tandis que la branche crédit a progressé de près de 5% à 563 millions de DA. L'activité des assurances de

personnes a, en revanche, poursuivi son repli (-4,5%), principalement sous l'effet des baisses enregistrées dans les branches prévoyance collective (-7,4%), vie-décès (-2,1%) et assistance (-12,3%). La branche accident a néanmoins progressé de 11,9%, tandis que la capitalisation a connu une forte hausse de 388,3%, bien que sur des volumes limités.

### LE TAKAFUL EN FORTE PROGRESSION

Le segment takaful confirme sa dynamique de croissance. Le takaful général a plus que doublé ses contributions (+102%) à 261,2 millions de DA, grâce notamment aux branches automobile et IRD, tandis que le takaful familial a reculé de 7,7% à 97,1 millions de DA.

Pour les affaires internationales de réassurance, la Compagnie centrale de réassurance (CCR) a porté son chiffre d'affaires à 4,6 milliards de DA (+26,1%), soutenu principalement par la progression des branches incendie, transport, engineering et crédit, ainsi que par l'intégration de nouveaux comptes et la conclusion de nouveaux traités sur le marché international.

## ALGÉRIE- CÔTE D'IVOIRE

# Projet de centrale hybride et de turbines à gaz

**Le partenariat prévoit un programme de formation et de transfert de compétences pour les ingénieurs ivoiriens ainsi que l'implantation d'unités de fabrication de matériels électriques et de plateformes régionales de commercialisation d'équipements énergétiques**

Les gouvernements de l'Algérie et de la Côte d'Ivoire ont signé, mardi à Abidjan, un accord de coopération stratégique global dans le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, marquant une nouvelle étape dans le renforcement des relations économiques entre les deux pays.

L'Algérie était représentée par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Ajal, tandis que la Côte d'Ivoire était représentée par le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly. L'accord établit un cadre juridique et institutionnel destiné à structurer les futurs projets conjoints dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité.

### UN CADRE DE COOPÉRATION RENFORCÉ ET STRUCTURÉ

Qualifiant cet accord d'« étape décisive », les deux responsables ont insisté sur la volonté commune de hisser la coopération bilatérale à un niveau supérieur, dans une logique d'intégration énergétique africaine et de développement partagé.

Cette signature s'inscrit dans la continuité des discussions préliminaires engagées à Alger en mars dernier, traduisant une dynamique politique et technique soutenue entre les deux pays.

Dans la foulée, des équipes d'experts des deux parties ont entamé des travaux techniques approfondis portant sur les oppor-



tunités d'investissement, la modernisation des infrastructures électriques, ainsi que le renforcement des capacités de production et de distribution en Côte d'Ivoire.

### UN PROJET ÉNERGÉTIQUE DE PLUS DE 1 000 MW

Le volet opérationnel de l'accord porte sur un programme énergétique structurant comprenant la mise en place d'une centrale hybride d'environ 700 MW, complétée par le déploiement de turbines à gaz mobiles d'une capacité de 400 MW. Ces infrastruc-

tures ont été conçues pour répondre aux besoins croissants du réseau ivoirien tout en s'adaptant aux contraintes climatiques et énergétiques locales.

Selon les responsables ivoiriens, des actions immédiates sont également prévues, notamment le renforcement de la production nationale avec des unités mobiles d'environ 100 MW, ainsi que la modernisation des réseaux de transport via la construction de lignes de 225 kV et 400 kV.

### INVESTISSEMENTS, TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET FORMATION

À moyen et long terme, l'accord prévoit l'acquisition d'équipements de production fabriqués en Algérie pour un projet global pouvant atteindre 1 500 MW, ainsi qu'un programme de formation et de transfert de compétences au profit des ingénieurs ivoiriens. Les deux pays envisagent également la création d'unités locales de fabrication de matériel électrique et de centres régionaux de distribution d'équipements énergétiques, renforçant ainsi l'intégration industrielle du secteur.

### UNE COOPÉRATION SUD-SUD TOURNÉE VERS L'AVENIR

Pour Mamadou Sangafowa-Coulibaly, cet accord dépasse le cadre diplomatique traditionnel et incarne une ambition commune : bâtir un partenariat Sud-Sud « pragmatique et tourné vers l'avenir », capable de répondre rapidement aux défis du réseau électrique ivoirien. De son côté, Mourad Ajal a souligné que l'Algérie, forte de son expertise dans l'ensemble de la chaîne énergétique — de la production à la maintenance industrielle — est prête à partager son savoir-faire dans un esprit de solidarité africaine. Ce partenariat ouvre ainsi la voie à une coopération énergétique renforcée entre Alger et Abidjan, avec l'ambition de devenir un modèle de collaboration industrielle et énergétique sur le continent. **R.E.**

## INDUSTRIE AUTOMOBILE

# Appel aux géants allemands

Le président par intérim de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), le Dr Saïd Hanine, a plaidé en faveur d'une implantation durable des entreprises allemandes en Algérie, mettant en avant les nombreux avantages offerts aux investisseurs étrangers ainsi que la position stratégique du pays comme plateforme d'accès aux marchés africains et arabes.

Le Dr Hanine a pris part à la rencontre algéro-allemande consacrée au secteur de l'industrie automobile, organisée par la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie) à l'hôtel Hyatt Regency - aéroport d'Alger. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une mission exploratoire d'entreprises allemandes du secteur automobile, organisée du 28 juin au 3 juillet

2026. L'événement a été ouvert par les interventions de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Algérie et du directeur exécutif de l'AHK Algérie.

### FAIRE DE L'ALGÉRIE UNE BASE INDUSTRIELLE RÉGIONALE

À cette occasion, le Dr Hanine a appelé les entreprises allemandes à franchir une nouvelle étape dans leur coopération avec l'Algérie, en créant des filiales de droit algérien. Il a souligné que les pouvoirs publics mettent à la disposition des investisseurs, nationaux et étrangers, un ensemble de dispositifs d'accompagnement visant à faciliter le développement de projets industriels.

Selon lui, l'implantation d'unités de production en Algérie per-

mettrait non seulement de répondre aux besoins du marché national, mais aussi de développer une industrie automobile tournée vers l'exportation.

Le président par intérim de la CIPA a également insisté sur la position géostratégique de l'Algérie, présentée comme une porte d'entrée vers les marchés africains et arabes. Il a rappelé que les entreprises allemandes implantées en Algérie sous le droit local pourraient bénéficier des avantages liés aux accords de libre-échange conclus avec ces espaces économiques.

### UN PARTENARIAT INDUSTRIEL À RENFORCER

La rencontre a réuni plusieurs entreprises algériennes et allemandes, qui ont présenté leurs activités, savoir-faire et projets de

coopération. Les échanges ont porté sur les perspectives de développement de partenariats industriels, le transfert de technologies, le renforcement des compétences et la création de nouvelles opportunités d'investissement dans le secteur automobile.

À travers cette participation, la CIPA réaffirme son engagement à accompagner les opérateurs économiques, à promouvoir les partenariats internationaux et à soutenir l'intégration des entreprises algériennes dans les chaînes de valeur mondiales.

### COOPÉRATION AVEC STELLANTIS ALGÉRIE

En marge de la rencontre, le Dr Hanine s'est entretenu avec M. Badji Raoui, président-directeur général de Stellantis Algérie. Il lui a adressé ses félicitations pour les

performances enregistrées par le groupe depuis sa prise de fonction il y a deux ans. Les deux responsables ont évoqué l'organisation prochaine d'une rencontre entre une délégation d'opérateurs économiques membres de la CIPA et la direction de Stellantis Algérie. L'objectif est d'examiner les opportunités de coopération industrielle selon une approche « gagnant-gagnant », favorisant le développement d'un tissu local de sous-traitance et de production.

Le président par intérim de la CIPA était accompagné de M. Djamel Rezzak, président de la Fédération de l'industrie et des services, de M. Massinissa Hemsas, président du bureau régional Centre, ainsi que des équipes des exportateurs et de la cellule opérationnelle de la Confédération **S.R.**

## GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

# L'exclusivité confiée à l'ANFI

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a confirmé la poursuite de la réforme du foncier industriel visant à améliorer les services aux investisseurs et à encadrer plus efficacement la gestion des zones industrielles et d'activités.

Dans ce cadre, l'Agence nationale du

foncier industriel (ANFI) devient l'unique entité habilitée à gérer ces zones. Cette réorganisation vise à assurer une meilleure continuité des missions, conformément au nouveau dispositif juridique en vigueur.

Le ministre a précisé que les rede-

vances payées par les investisseurs correspondent à des services obligatoires assurés par l'ANFI, notamment l'entretien des infrastructures, la gestion des réseaux, la voirie, le nettoyage, le gardiennage et les utilités (eau et électricité). Il a assuré que des efforts sont en cours pour

améliorer la qualité de ces prestations.

Enfin, il a expliqué que la dissolution de l'ancienne entreprise publique des zones industrielles « Divendus » résulte de l'application du nouveau cadre légal, avec transfert de ses biens, obligations et personnel à l'ANFI.

ELLE TUE SON ÉPOUX

# Le procès en appel attendu lors de la prochaine session

**Le tribunal criminel de première instance d'Alger (Dar El Beïda) a condamné, en mars dernier, une femme à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre de son époux, après dix-sept années de vie commune.**

Par Redouane Hannachi

L'accusée a été reconnue coupable de l'avoir tué, dans un contexte marqué par des tensions conjugales liées à des suspicions d'infidélité et à un projet de remariage du défunt. Les faits remontent au 15 juillet 2025, dans la commune de Bordj El Kiffan, où le corps de la victime a été découvert à son domicile par les services de la police judiciaire, accompagnés de la police scientifique. Le défunt a été retrouvé allongé près de la porte de la salle de bain, à moitié déshabillé et recouvert d'un tissu.

Les enquêteurs ont également constaté des traces laissant penser que le corps avait été déplacé depuis la chambre à coucher. Sur les lieux, plusieurs éléments ont intrigué les enquêteurs, notamment des traces suspectes sur le lit, ainsi qu'un sol glissant en raison de la présence de savon. Aucun objet tranchant n'avait ini-



tialement été identifié, ce qui avait d'abord orienté les investigations vers une mort non violente. Toutefois, d'autres indices, dont l'ouverture du robinet de gaz du chauffe-eau, ont rapidement orienté les soupçons vers une tentative de dissimulation.

L'alerte avait été donnée en fin d'après-midi, après les cris de l'épouse, attirant les proches de la victime, notamment sa belle-sœur, ses frères et sa mère. Tous ont été entendus dans le cadre de l'enquête afin d'éclaircir les circonstances du drame. Au fil des

investigations, les éléments recueillis ont conduit à requalifier les faits en homicide volontaire avec préméditation. Confrontée aux preuves, l'accusée a livré des aveux partiels, évoquant un différend conjugal lié au refus de voir son mari contracter une seconde union, alors que le couple n'avait pas eu d'enfants après dix-sept ans de mariage. Lors de ses auditions, elle a affirmé que la soirée du drame s'était déroulée normalement, décrivant un moment de calme partagé avec son époux, avant que ce dernier ne s'endor-

me. Elle a ensuite déclaré l'avoir retrouvé au sol près de la salle de bain, expliquant avoir tenté de lui porter secours, en évoquant un possible malaise dû à une inhalation de gaz.

## DIFFÉREND CONJUGAL

Ces déclarations ont toutefois été contredites par plusieurs témoignages et éléments matériels, notamment l'existence d'un différend entre les époux, lié à la volonté du défunt de se remarier avec une femme plus jeune. Une

union qui devait être célébrée deux semaines plus tard. La belle-sœur de la victime a notamment affirmé avoir trouvé le corps déjà sans vie et partiellement couvert, tandis que le frère du défunt a indiqué que le corps présentait une rigidité cadavérique avancée, suggérant un décès ancien par rapport à l'heure déclarée.

Le différend entre les époux aurait été alimenté par le projet de remariage du défunt avec une femme plus jeune, mariage prévu deux semaines après le drame. Devant le tribunal, le procureur général a requis la peine capitale, estimant que la victime avait été sauvagement agressée à l'arme blanche, notamment d'un coup de couteau mortel au niveau du thorax. Il a soutenu la thèse d'un homicide commis avec violence et préméditation.

La défense, de son côté, a plaidé l'absence d'intention homicide et sollicité l'application des circonstances atténuantes. Après délibération, le tribunal criminel d'Alger a finalement prononcé une peine de réclusion criminelle à perpétuité. L'accusée, restée impassible à l'énoncé du verdict, a décidé de faire appel. Le procès en appel sera examiné lors de la prochaine session criminelle du tribunal d'Alger. La défense entend obtenir une révision de la peine prononcée en première instance.

R. H.

## AFFAIRE DU NARCOTRAFIQUE DE SOUR EL GHOZLANE

### La rétractation rejetée

La chambre criminelle de la Cour suprême a rejeté le pourvoi en cassation introduit par la défense d'un narcotrafiquant originaire de Sour El Ghoulane (wilaya de Bouira), identifié par les initiales R.T. Les vices de forme invoqués par ses avocats ont été jugés non fondés par les magistrats. Déçue par cette décision, la défense avait ensuite introduit une demande en rétractation, également rejetée par la justice, confirmant ainsi la condamnation prononcée à son encontre. Les faits remontent à une opération de contrôle routier menée par la police judiciaire dans la wilaya de Blida, au cours de laquelle R.T, en fuite et visé par un mandat d'arrêt délivré par le juge d'instruction du pôle judiciaire d'Alger, a été interpellé. Il a été accusé d'être

impliqué dans un réseau de trafic de drogue actif dans la région de Sour El Ghoulane. Devant le tribunal criminel d'Alger, l'accusé a nié toute implication, rejetant les accusations de détention et de commercialisation de 12 kg de kif traité.

Il a soutenu que la marchandise appartenait à un autre individu, identifié par les initiales B.A, qu'il accuse d'avoir exercé des pressions sur lui et d'être à l'origine d'un différend l'ayant contraint à quitter sa ville natale pour s'installer temporairement à Ain Oussara. Il a également contesté toute appartenance à un réseau structuré de trafic de drogue impliquant plusieurs individus, affirmant être victime d'un complot monté de toutes pièces. Selon lui, B.A aurait exploité ses relations dans la région

pour l'impliquer injustement dans cette affaire, allant jusqu'à évoquer une tentative de falsification de documents de voyage. Appelé à témoigner, B.A, également poursuivi dans la même affaire pour trafic de stupéfiants, a affirmé avoir collaboré avec les services de sécurité dans le démantèlement du réseau présumé dirigé par R.T, précisant que cette opération aurait été menée avec l'accord des autorités judiciaires et sécuritaires locales. Il a par ailleurs dénoncé les poursuites engagées contre lui, estimant avoir été « piégé ». Dans ses réquisitions, le procureur général a demandé la réclusion criminelle à perpétuité contre R.T, estimant que les preuves matérielles et les éléments du dossier établissent clairement son implication dans

un trafic de stupéfiants. Le ministère public a également rappelé le passé judiciaire de l'accusé, déjà condamné à 12 ans de prison dans une précédente affaire liée à la saisie de 50 kg de kif traité. De son côté, la défense a vigoureusement contesté l'accusation, mettant en cause certains responsables locaux et affirmant que son client aurait été victime d'un règlement de comptes orchestré par un informateur influent dans la région. Après délibérations, la juridiction criminelle a retenu la culpabilité de R.T et prononcé une peine assortie de circonstances atténuantes. Les recours successifs introduits par la défense ont toutefois été rejetés, confirmant la décision initiale.

R. H.

FAF

## Le procès de Zetchi renvoyé au 21 juillet

Le procès de l'ancien président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a été renvoyé au 21 juillet prochain par le président de la deuxième section du pôle pénal écono-

mique et financier du tribunal de Sidi M'hamed. Ce report intervient à la demande de la défense, en raison notamment de l'absence de plusieurs parties à l'audience, dont des témoins. Dans la même affaire, la juridiction a rejeté les demandes de liberté provisoire introduites par les avocats de plusieurs anciens responsables de la FAF, dont les ex-présidents Charaf-Eddine Amara, Djahid Zefizet et Kheireddine Zetchi, ainsi que d'anciens membres du bureau fédéral. L'ancien premier responsable du football algérien, incarcéré depuis environ 19 mois, est poursuivi aux côtés de Mohamed Saâd, Mounir Debbichi et

Abdelghani Nakkache, tous anciens cadres de l'instance fédérale. Les mis en cause font l'objet de poursuites liées à des soupçons de passation de marchés et de contrats en violation de la législation en vigueur, avec des avantages jugés injustifiés. L'enquête porte également sur des faits présumés d'abus de fonction, de dilapidation de deniers publics et d'utilisation de biens publics à des fins personnelles. Dans le cadre de cette affaire, le juge d'instruction du pôle financier et économique avait ordonné la mise sous mandat de dépôt de plusieurs responsables. Mohamed Saâd, ancien secrétaire général de la FAF, Mou-

nir Debbichi, également ex-secrétaire général, ainsi qu'Abdelghani Nakkache, ancien directeur de l'administration générale, sont détenus à la prison de Koléa depuis le 9 octobre 2024. Kheireddine Zetchi a, quant à lui, été placé en détention provisoire le 27 novembre 2024, à l'issue de sa comparution devant le juge d'instruction. La chambre d'accusation de la cour d'Alger avait auparavant confirmé l'ensemble des ordonnances émises par le juge d'instruction du pôle financier et économique de Sidi M'hamed dans ce dossier. Le procès reprendra lors de la prochaine session, prévue le 21 juillet.

R. H.

SOLIDARITÉ NATIONALE

# Création de 37 cellules de proximité

**Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, mardi dans un communiqué, la création de 37 nouvelles cellules de proximité au cours du premier semestre de 2026, destinées à accompagner les citoyens et à prendre en charge les catégories vulnérables...**

**D**ans le cadre de la mise en œuvre des orientations, visant à consolider les fondements de l'Etat social et à rapprocher l'administration du citoyen, et en concrétisation de la politique du secteur tendant à renforcer l'action de solidarité de proximité, sous la supervision de la ministre du secteur, Mme Soraya Mouloudji, 37 nouvelles cellules de proximité ont été créées au cours du premier semestre de 2026, portant leur nombre total à l'échelle nationale à 377, précise la même source. La mission principale de ces cellules consiste à «accompagner les populations et à mener des enquêtes sociales afin de prendre en charge leurs préoccupations à travers une action de proximité directe, orientée notamment vers les catégories nécessitant une attention particulière», outre l'information de ces catégories sur les différents mécanismes et dispositifs mis en place par l'Etat en leur faveur. Ces cellules participent également à l'ensemble des actions de proximité ainsi qu'aux campagnes nationales et locales de sensibilisation et/ou d'information portant sur les principales préoccupations des citoyens. La création de ces nouvelles cellules de proximité permettra d'assurer une meilleure couverture



sociale solidaire de proximité, au profit de 116 communes réparties à travers 25 wilayas, à savoir Laghouat, Ghardaïa, El Oued, Tamanrasset, Béni Abbés, Tougourt,

Biskra, El Bayadh, Djelfa, Tébessa, M'sila, Mascara, Aïn Defla, Annaba, Guelma, Batna, Bouira, Oum El Bouaghi, El Tarf, Souk-Ahras, Constantine, Bejaïa, Sétif, Oran et

Tlemcen. Il a, par ailleurs, souligné que ces cellules s'appuient, dans la mise en œuvre de leurs approches, sur des équipes pluridisciplinaires comprenant des médecins, des psychologues, des travailleurs sociaux et d'assistants sociaux, qui évaluent quotidiennement avec précision les besoins sociaux de la région et réalisent des enquêtes sociales afin d'aider les autorités locales à prendre des décisions et à orienter les aides matérielles ainsi que les allocations sociales.

Elles assurent également un accompagnement et un soutien médical et psychosocial aux femmes en situation difficile, aux personnes âgées et aux personnes aux besoins spécifiques, tout en étendant ses missions à l'autonomisation économique des différentes catégories sociales. A noter que cet investissement humain et les moyens matériels mobilisés par l'Etat à travers la création de nouvelles cellules de proximité et le renforcement du réseau des cellules existantes reflètent «l'engagement ferme de l'Etat à poursuivre le développement des mécanismes de gouvernance sociale locale et à faire des mécanismes de solidarité nationale et de la prise en charge des citoyens une priorité nationale et locale», conclut le communiqué.

NOYADE

## Le corps d'un adolescent repêché à Tizirt

Un jeune homme de 17 ans a perdu la vie par noyade au niveau de la plage non surveillée de Lova, à Tizirt, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, selon un communiqué de la Protection civile. Ce drame constitue la première noyade enregistrée depuis l'ouverture officielle de la saison estivale à Tizi-Ouzou. Son corps a été repêché mardi après-midi par les plongeurs de la Protection civile, au terme de plusieurs heures de recherches. Il s'agit du premier décès par noyade enregistré dans la wilaya de Tizi-Ouzou depuis le lancement officiel de la saison estivale. L'unité secondaire de Tizirt, qui gère huit plages surveillées dans la wilaya, a dû mobiliser d'importants moyens pour retrouver la victime, portée disparue au niveau de la plage de Lova, non surveillée. Il aura fallu plusieurs heures de recherches pour repêcher le corps, vers 15h00, mardi après-midi. Quatre plongeurs, une barque et une ambulance ont été déployés sur cette côte déserte, en dehors du périmètre habituel des surveillants de plages. Ce drame survient quelques jours après un autre accident mortel : dimanche dernier, les plongeurs de l'unité principale de Tizi-Ouzou avaient repêché le corps d'un homme dans un lac d'eau situé à Aït Toudert, dans la daïra d'Ath Ouacifs.

ACCIDENT DE LA ROUTE

## 34 morts et 1722 blessés en une semaine

Trente-quatre (34) personnes ont trouvé la mort et 1.722 autres ont été blessées dans 1.423 accidents de la route survenus du 21 au 27 juin en cours, dans plusieurs wilayas, indique mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 4 morts et 37 blessés dans 48 accidents de la circulation, précise la même source. Dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, 4.199 interventions ont été effectuées par la Protection civile, ayant permis de sauver de noyade 2.927 personnes, de prodiguer des soins de première urgence à 1.054 autres et d'évacuer 216 personnes vers les structures de santé, ajoute le bilan, déplorant, toutefois, la mort par noyade de 6 personnes dans des plages et 5 autres dans des réserves d'eau.

PRÉSENTATION DU GUIDE PRATIQUE POUR LA PROTECTION DES ENFANTS

## Réunion de la commission de coordination

La déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, a présidé une réunion de la commission de coordination permanente, relevant de l'Organe national pour la protection et la promotion de l'enfance (ONPPE) dans sa nouvelle composante, a indiqué, mardi, un communiqué de cette instance. La nouvelle composante de la commission comprend 16 secteurs ministériels et des représentants de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, de la Protection civile ainsi que des acteurs de la société civile, souligne la même source. La réunion a été consacrée «à la présentation du guide pratique des intervenants à la protection des enfants contre toute forme de violence. Ce guide a été élaboré par la commission multisectorielle instal-

lée par le Premier ministre, sous la présidence de la déléguée nationale à la protection de l'enfance», ajoute le communiqué. Ce guide est le fruit d'un travail participatif entre les différents secteurs et instances concernées par la protection de l'enfance et se veut un cadre référentiel unique visant à unifier les mécanismes d'intervention et de prise en charge des enfants victimes de violence, à travers la définition des circuits d'intervention ainsi que des rôles et responsabilités des différents intervenants, ce qui renforce la coordination et l'intégration et permet de perfectionner le système de protection de l'enfance, en garantissant une réponse efficace en temps réel qui privilégie l'intérêt de l'enfant. Dans ce contexte, la commission nationale pour la protection de

l'enfance a affirmé «l'importance de mobiliser tous les acteurs concernés pour une application efficace des contenus du guide et sa vulgarisation au niveau national, l'objectif étant d'unifier les pratiques, d'améliorer la qualité de la prise en charge et de renforcer la protection des enfants contre toute forme de violence». Un volet des travaux de la réunion a été consacré à la présentation et au débat du programme d'action de la commission lors du 2e semestre de l'année 2026, à la lumière des priorités et des sujets d'actualité, notamment en ce qui concerne l'organisation de colloques au niveau national et l'organisation d'activités de sensibilisation, voire la célébration d'occasions nationales et internationales sur l'enfance, conclut le document.

PROTECTION CIVILE

## Extinction de 3577 incendies urbains

Les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 3.577 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (249 incendies), Constantine (225) et Blida (153). Pour ce qui est du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 490 incendies de couvert végétal à travers plusieurs wilayas. Les services de la Protection civile ont annoncé avoir enregistré un total de 45 incendies de végétation durant ces dernières 24 heures. Grâce à la mobilisation des équipes d'intervention, l'ensemble des sinistres a été entièrement maîtrisé, sans qu'aucun foyer ne demeure en cours de propagation. Selon le bilan officiel, les 45 incendies recensés ont tous été définitivement éteints. Aucun feu n'était encore actif ni placé sous surveillance au moment de



l'établissement du rapport, illustrant l'efficacité des interventions menées sur le terrain. Les incendies de forêts, de maquis et de broussailles ont concerné plusieurs wilayas, notamment Bejaïa, Tlemcen, Sétif, Skikda, Khenchela, Tipasa et Mila. Les flammes ont touché différentes zones boisées et couvertes de végétation, avant d'être rapidement circonscrites par les unités de la Protection

civile. Par ailleurs, de nombreux incendies ont affecté des cultures agricoles, des vergers et des palmeraies dans plusieurs régions du pays. Les wilayas de Chlef, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Bouira, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Sétif, Guelma, Constantine, Médéa, Mascara, Ouargla, El Tarf, Souk-Ahras, Mila, Ghardaïa et Relizane figurent parmi les plus touchées. Les interventions ont permis de maîtriser les différents foyers avant qu'ils ne se propagent davantage, limitant ainsi les dégâts causés aux espaces forestiers, aux exploitations agricoles et aux plantations d'arbres fruitiers et de palmiers. Les services de la Protection civile poursuivent leur dispositif de veille et appellent les citoyens à faire preuve de vigilance, notamment en cette période estivale marquée par des températures élevées et un risque accru de départs de feu.

TENSIONS ENTRE L'IRAN ET LES USA

# Doha relance les canaux du dialogue

**Malgré la reprise des contacts indirects entre les États-Unis et l'Iran, les lignes rouges de Téhéran restent inchangées et les critiques des conservateurs continuent de peser sur les perspectives d'un accord durable.**

Les efforts diplomatiques visant à consolider le fragile rapprochement entre Washington et Téhéran se poursuivent discrètement. Selon des sources diplomatiques, des discussions techniques indirectes entre les délégations américaine et iranienne se sont tenues hier à Doha, sous la médiation du Qatar et du Pakistan. Ces échanges interviennent alors que plusieurs dossiers sensibles demeurent en suspens, notamment la question des avoirs iraniens gelés, tandis que les sujets liés au programme nucléaire et aux missiles balistiques restent exclus des négociations.

## LA DISCRÉTION DIPLOMATIQUE PRIVILÉGIÉE

Les autorités qatariennes ont toutefois tenu à préciser qu'aucune rencontre politique de haut niveau n'était programmée entre les deux parties. Le porte-parole du ministère qatari des Affaires étrangères, Majed Al-Ansari, a indiqué que la visite des émissaires américains Steve Witkoff et Jared Kushner s'inscrivait dans le cadre de consultations avec les médiateurs présents à Doha sur plusieurs dossiers régionaux, dont les discussions avec l'Iran ainsi que la situation au Liban. De son côté, Téhéran a laissé entendre que les échanges pourraient porter sur le déblocage de ses avoirs financiers gelés à l'étranger, conformément au mémorandum d'entente conclu avec les États-Unis pour mettre fin aux tensions régionales. Les responsables iraniens ont néanmoins affirmé qu'aucune rencontre directe avec la délégation américaine



n'était prévue, tout en réaffirmant que le programme nucléaire iranien et les capacités balistiques du pays ne feraient l'objet d'aucune négociation.

Parallèlement à ces discussions diplomatiques, une controverse a éclaté en Iran après l'interruption, par la télévision publique, de la diffusion d'une interview du président du Parlement et chef de l'équipe de négociation avec Washington, Mohammad Bagher Ghalibaf. Le centre de presse du Parlement a dénoncé cette décision, estimant que l'entretien, pourtant enregistré et remis à l'avance à la chaîne, avait été interrompu sans concertation.

Selon le Parlement, les séquences non

diffusées abordaient des sujets particulièrement sensibles, notamment les inspections de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), les avoirs iraniens gelés et un projet de financement de 300 milliards de dollars destiné à la reconstruction. Face aux critiques, la télévision d'État a assuré que l'interview avait simplement été scindée en deux parties, la seconde devant être diffusée ultérieurement.

Cet épisode illustre les profondes divisions qui traversent la scène politique iranienne. Depuis plusieurs semaines, les courants conservateurs les plus radicaux dénoncent ouvertement le mémorandum conclu avec Washington, estimant que

Téhéran a multiplié les concessions sans obtenir de résultats tangibles. Certains reprochent notamment aux autorités d'avoir rapidement autorisé la reprise du trafic pétrolier dans le détroit d'Ormuz, voie maritime stratégique, sans contreparties économiques significatives.

Ces critiques avaient déjà trouvé un écho le mois dernier lorsqu'un présentateur de la télévision officielle avait publiquement appelé à empêcher la délégation iranienne de se rendre en Suisse pour rencontrer les négociateurs américains.

## GHALIBAF DÉFEND LES RÉSULTATS OBTENUS

Malgré ces contestations, Mohammad Bagher Ghalibaf défend le bilan des négociations. Lors de son entretien, il a affirmé que l'Iran avait exporté plus de 40 millions de barils de pétrole depuis la levée des restrictions, alors qu'au cours des cinquante à soixante jours précédents, le pays n'était pratiquement plus en mesure d'exporter le moindre baril. Si les discussions de Doha témoignent d'une volonté de maintenir un canal de dialogue entre les deux adversaires, les divergences sur les questions stratégiques et les résistances internes au sein du pouvoir iranien continuent de peser sur les perspectives d'un accord plus global. Les prochaines semaines permettront de mesurer si ces échanges techniques déboucheront sur des avancées concrètes ou s'ils ne constitueront qu'une nouvelle étape d'un processus diplomatique toujours marqué par la méfiance.

R.I/agences

PRÉSIDENTIELLE 2027 EN FRANCE

## Le scrutin fixé au mois d'avril

Le calendrier de l'élection présidentielle de 2027 est désormais fixé. Selon les médias français. Sauf changement de dernière minute, le premier tour se tiendra le dimanche 18 avril 2027, tandis que le second tour est programmé pour le dimanche 2 mai, ouvrant la voie à la désignation du successeur d'Emmanuel Macron à la tête de l'État. Le choix de ces dates résulte avant tout des contraintes imposées par la Constitution française. L'article 7 prévoit que le premier tour de l'élection présidentielle soit organisé entre vingt et trente-cinq jours avant l'expiration du mandat du président en exercice. Le second quinquennat d'Emmanuel Macron prenant officiellement fin le 14 mai 2027, toute autre configuration aurait été incompatible avec les exigences constitutionnelles.

L'hypothèse d'un second tour organisé le 9 mai, un temps évo-



quée, a finalement été écartée. Elle aurait imposé un premier tour le 25 avril, soit seulement dix-neuf jours avant l'expiration du mandat présidentiel, un délai inférieur au minimum fixé par la Loi fondamentale.

Conséquence directe de ce calendrier, le futur président

devra patienter près de deux semaines après son élection avant de prendre officiellement ses fonctions. Emmanuel Macron demeurera ainsi chef de l'État jusqu'au terme de son mandat, le 14 mai, assurant la continuité des institutions durant cette période de transition. Cette situation

contraste avec celle de 2017, lorsque seulement sept jours s'étaient écoulés entre l'élection d'Emmanuel Macron et la fin du mandat de François Hollande.

## UNE CAMPAGNE DÉJÀ EN PRÉPARATION

L'officialisation des dates devrait accélérer les préparatifs de la campagne présidentielle. Plusieurs responsables politiques ont déjà manifesté leur intention de briguer la magistrature suprême, tandis que les principales formations politiques s'organisent pour désigner leurs candidats et structurer leurs programmes.

Les prochaines semaines devraient être marquées par une intensification des prises de position, des déplacements sur le terrain et des débats autour des grands enjeux économiques, sociaux, environnementaux et internationaux qui façonneront

cette échéance électorale.

Si la présidentielle constitue, à ce stade, le seul scrutin officiellement inscrit au calendrier électoral de 2027, l'année pourrait rapidement prendre une tournure plus politique encore. Le futur président français disposera, dès son entrée en fonction, de la possibilité constitutionnelle de dissoudre l'Assemblée nationale.

Une telle décision ouvrirait la voie à des élections législatives anticipées dans les semaines suivant l'installation du nouveau chef de l'État, avec l'objectif éventuel de dégager une majorité parlementaire en adéquation avec son projet politique.

Ainsi, au-delà du seul rendez-vous présidentiel, l'année 2027 pourrait marquer le début d'une profonde recomposition du paysage politique français, tant au sommet de l'État qu'au sein de l'hémicycle.

UNRWA

## L'ONU lance cri d'alarme

Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a appelé mardi les États membres à combler un déficit de financement de 100 millions de dollars auquel fait face l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). Il a averti que l'agence était proche du « point de rupture » après avoir procédé à d'im-

portantes mesures d'austérité.

Lors d'une réunion extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux contributions volontaires, Guterres a souligné que les restrictions imposées dans les territoires palestiniens occupés, combinées au manque de ressources financières, compromettaient gravement les missions de l'UNRWA, présente à Ghaza, en Cisjordanie,

au Liban, en Jordanie et en Syrie.

Il a rappelé que les États-Unis, principal donateur de l'agence, ont suspendu leur financement en janvier 2024 après des accusations sionistes visant plusieurs employés de l'UNRWA. Si la plupart des bailleurs ont repris leurs contributions, l'agence demeure confrontée à une grave crise de trésorerie. Selon António Guterres,

l'UNRWA a réduit de 20 % ses services, diminué les salaires de son personnel local et laissé vacants 15 % des postes internationaux. Il a averti que de nouvelles coupes budgétaires pourraient entraîner l'effondrement de l'agence, qui n'a reçu à ce jour que 829 millions de dollars sur les 3,3 milliards nécessaires à son fonctionnement en 2025.

MONDIAL 2026

# La France déroule, le Mexique en fête

**Les affiches d'aujourd'hui promettent avec l'entrée en lice de l'Angleterre, de la Belgique, du Sénégal et des États-Unis.**

Les seizièmes de finale de la Coupe du monde sont bel et bien lancés. La France a validé son billet pour les huitièmes grâce à une prestation convaincante face à la Suède. Le Mexique et la Norvège poursuivent également leur route, avant les affiches très attendues de l'Angleterre, de la Belgique et des États-Unis.

Premier test réussi pour les Bleus. Opposée à la Suède de Viktor Gyökeres et Alexander Isak, l'équipe de France s'est largement imposée grâce à une prestation de haut niveau. Auteur d'un doublé, Kylian Mbappé a une nouvelle fois fait parler son talent. Michael Olise a lui aussi brillé avec deux passes décisives et une superbe retournée acrobatique repoussée par le poteau, tandis que Bradley Barcola a inscrit le troisième but français.

La France rejoint ainsi les huitièmes de finale, où elle affrontera la surprenante sélection du Paraguay, ce samedi 4 juillet à 23 heures. Les Bleus retrouveront Philadelphie, où ils avaient déjà disputé leur match face à l'Irak en phase de groupes.

## LE MEXIQUE ET LA NORVÈGE AU RENDEZ-VOUS

À Mexico, le coup d'envoi du match



entre le Mexique et l'Équateur a été retardé d'une heure en raison des orages. Les supporters n'ont cependant pas attendu longtemps pour exulter : Julián Quiñones a ouvert le score à la 22e minute avant que Raúl Jiménez ne fasse le break dix minutes plus tard. Le pays hôte disputera les huitièmes de finale face au vainqueur du duel entre l'Angleterre et la République démocratique du Congo.

Dans l'autre rencontre, la Norvège est venue à bout de la Côte d'Ivoire (2-1). Antonio Nusa avait ouvert le score avant l'égalisation de Nicolas Pépé. À la 86e minute, Erling Haaland a offert la qualification aux siens, qui retrouveront le Bré-

sil au tour suivant. Quatrième journée de la phase à élimination directe avec trois affiches au programme. L'Angleterre défie la République démocratique du Congo pour une place en huitièmes de finale face au Mexique. En soirée, la Belgique sera opposée au Sénégal. Les Lions de la Teranga, qualifiés parmi les meilleurs troisièmes, tenteront de créer la surprise face à des Diables rouges relancés après leur large victoire contre la Nouvelle-Zélande (5-1). Enfin, à 2 heures du matin, les États-Unis, coorganisateur du Mondial, affronteront la Bosnie-Herzégovine avec l'objectif de poursuivre leur aventure devant leur public.

## APRÈS L'ÉLIMINATION DE LEURS SÉLECTIONS Cascade de démissions d'entraîneurs

### ●MANNCHAFT. JÜRGEN KLOPP OUVERT À UN RETOUR



L'élimination de l'Allemagne dès les seizièmes de finale de la Coupe du Monde 2026 face au Paraguay a relancé les interrogations autour de l'avenir de Julian Nagelsmann. Malgré cette désillusion, le sélectionneur allemand souhaiterait poursuivre son aventure à la tête de la Mannschaft.

Cependant, le dernier mot reviendra à la Fédération allemande, qui doit désormais trancher sur l'avenir de son technicien. En effet, cette sortie prématurée pourrait pousser les dirigeants à envisager un changement de cap en vue des prochaines échéances internationales.

Par ailleurs, une piste prestigieuse commence déjà à prendre de l'ampleur. Selon plusieurs sources concordantes, dont Fabrizio Romano, Jürgen Klopp serait disposé à étudier un retour sur un banc et se montrerait particulièrement réceptif au projet de la sélection allemande en cas d'approche de la DFB.

La Coupe du monde 2026 bat son plein et confirme la dure réalité du métier d'entraîneur. Le sélectionneur de l'équipe nationale équatorienne, Sebastián Beccacece, a quitté ses fonctions après la défaite face au Mexique (0-2) en huitièmes de finale. Il devient ainsi le septième sélectionneur à perdre son poste depuis le début du tournoi.

La Coupe du monde 2026 continue de mettre en lumière les exigences du haut niveau. Le départ

officiel de Sebastián Beccacece intervient après l'élimination de l'Équateur face au Mexique, pays hôte, en huitièmes de finale. L'entraîneur argentin est désormais le septième sélectionneur à quitter son poste depuis le début de la compétition.

Selon plusieurs sources, Beccacece a confirmé la fin de son mandat à l'issue de la rencontre. Il a reconnu que l'équipe n'avait pas atteint les objectifs fixés avant le tournoi.

« Notre contrat se termine avec la Coupe du monde. Je ne pense pas que nous ayons atteint notre objectif, à savoir faire de ce Mondial une réussite pour l'Équateur. Aujourd'hui, c'est l'heure des adieux », a-t-il déclaré, visiblement ému.

L'entraîneur de 45 ans a affirmé qu'il souhaitait poursuivre son travail, mais qu'il acceptait la logique du résultat. Il a également reconnu la supériorité du Mexique, notamment en première période, où son



équipe a été largement dominée.

« Nous avons été submergés pendant les 45 premières minutes. Après la pause, nous avons essayé de réagir et de mieux contrôler le ballon, mais nous n'avons pas réussi à renverser la situation », a-t-il ajouté.

Avec ce départ, le nombre de sélectionneurs ayant quitté leur poste durant la Coupe du monde 2026 s'élève désormais à sept. En effet, Ronald Koeman a démissionné suite à l'élimination précoce des Pays-Bas de la Coupe du monde. Les Pays-Bas ont été éliminés en huitièmes de finale par le Maroc. Auparavant, Sabri Lamouchi avait été limogé immédiatement après la défaite 5-1 de la Tunisie face à la Suède. Hong Myung-bo avait ensuite démissionné suite à l'élimination de la Corée du Sud dès la phase de groupes. Enfin, Steve Clarke avait également décidé de mettre fin à son contrat après l'élimination de l'Écosse lors de cette même Coupe du Monde.

### ●RECORD À LA COUPE DU MONDE 2026 MBAPPÉ MET EN GARDE MESSI



Auteur d'un doublé face à la Suède en 8es de finale du Mondial 2026, Kylian Mbappé (18 buts) n'est plus qu'à une réalisation du record de Lionel Messi (19 buts) en Coupe du monde. L'attaquant des Bleus a toutefois relativisé cette course au record, assurant ne pas en faire un objectif personnel. « Je veux marquer l'histoire de mon pays », a-t-il insisté, rappelant que seule la réussite collective compte à ses yeux. S'il reconnaît suivre ses statistiques, Mbappé affirme se concentrer avant tout sur les adversaires et la suite du tournoi, déterminé à offrir un nouveau titre mondial aux Bleus.

### ●UEFA STRASBOURG ET NICE LOURDEMENT SANCTIONNÉS

L'UEFA a infligé une amende ferme de 13 millions d'euros au RC Strasbourg pour non-respect de ses règles financières, notamment le plafond salarial limitant les dépenses d'effectif à 70 % des revenus. Le club alsacien, propriété de BlueCo, écope d'une sanction totale de 25 millions d'euros, dont une partie conditionnelle. Les 13 millions fermes correspondent aux revenus européens du club, absent des compétitions continentales la saison prochaine.

L'OGC Nice est également sanctionné pour dépassement du plafond de masse salariale et des déficits autorisés sur trois saisons. Le club devra payer 450 000 euros immédiatement, auxquels s'ajoutent 2 millions d'euros d'amende, dont une partie conditionnelle à un futur respect des règles financières. Structurellement déficitaire, Nice avait déjà engagé des mesures d'austérité après une saison difficile marquée par des tensions internes et un maintien arraché en barrages..

### ●FC BARCELONE KANE ÉCARTÉ, LE BARÇA SE TOURNE VERS ÁLVAREZ

Le FC Barcelone a définitivement abandonné la piste Harry Kane pour renforcer son attaque. Le club catalan cherche toujours un remplaçant à Robert Lewandowski et cible désormais Julián Álvarez, priorité de Deco pour le mercato.

Mais le dossier reste compliqué, l'Atlético de Madrid refusant de vendre son attaquant à un rival direct en Liga. Selon Marca, le Barça espère relancer les discussions après la Coupe du monde, en misant sur la volonté du joueur de relever un nouveau défi.

De son côté, Harry Kane ne quittera pas le Bayern Munich. Attaché à sa vie en Allemagne et soutenu par son club, l'Anglais n'envisage aucun départ et pourrait même prolonger son contrat après une saison exceptionnelle. Ainsi, entre un Kane fidèle au Bayern et un dossier Álvarez complexe, le Barça a rapidement refermé cette piste estivale.

MONDIAL  
2026

ALGÉRIE-SUISSE ( DEMAIN À 4H00 DU MATIN) À VANCOUVER

# Les Verts croient à l'exploit

*Les coéquipiers de Maza abordent cette rencontre avec l'objectif de poursuivre leur aventure mondiale face à un adversaire solide et bien organisé.*

L'heure de vérité a sonné pour l'équipe d'Algérie. Après avoir décroché avec caractère son billet pour les seizièmes de finale grâce à un spectaculaire match nul face à l'Autriche (3-3), les Verts retrouvent la phase à élimination directe avec un rendez-vous de très haut niveau face à la Suisse. La rencontre se disputera dans la nuit de jeudi à vendredi (4h00, heure algérienne) au BC Place de Vancouver, avec une qualification pour les huitièmes de finale en jeu.

Le parcours des hommes de Vladimir Petković force le respect. Battus lors de leur entrée en lice par l'Argentine (3-0), ils ont parfaitement réagi en dominant la Jordanie (2-1) avant de livrer un combat mémorable face à l'Autriche (3-3). Ce point, obtenu au bout du suspense, leur a permis de terminer parmi les meilleurs troisièmes et de poursuivre leur aventure mondiale.

Le prochain obstacle est toutefois d'un tout autre calibre. Première du groupe B avec sept points, la Suisse s'est montrée particulièrement solide durant la phase de groupes. Les hommes de Murat Yakin ont débuté par un nul face au Qatar (1-1), avant d'enchaîner deux succès convaincants contre la Bosnie-Herzégovine (4-1) puis le Canada (2-1). Avec sept buts inscrits et seulement trois encaissés, la Nati affiche un équilibre qui en fait l'un des adversaires les plus redoutables de ce tableau.

Pour Vladimir Petković, cette affiche revêt une dimension particulière. Le sélec-



tionneur algérien retrouvera la Suisse, qu'il a dirigée pendant plusieurs années avec succès, un pays qu'il connaît parfaitement. Une connaissance qui pourrait constituer un atout précieux au moment d'aborder ce rendez-vous décisif.

L'Algérie misera une nouvelle fois sur son état d'esprit irréprochable. Face à l'Autriche, les Fenecs ont démontré une force

de caractère remarquable en revenant à plusieurs reprises au score avant de croire à la victoire jusqu'aux derniers instants. Riyad Mahrez, auteur d'un tournoi de grande qualité, devrait encore être l'un des principaux atouts offensifs, tout comme Mohamed Amoura, Adam Zorgane ou encore Rafik Belghali, qui se sont illustrés depuis le début de la compétition.

Les confrontations entre les deux sélections sont rares. Les Suisses avaient remporté les deux précédentes rencontres amicales disputées en 1983 et 1986, mais cette première opposition en compétition officielle possède une tout autre dimension. Une place parmi les seize meilleures nations du monde est en jeu, avec, à la clé, un éventuel huitième de finale contre le vainqueur de Colombie - Ghana.

## PRUDENCE DE MISE CÔTÉ HELVÉTIQUE

À moins de 72 heures du 16<sup>e</sup> de finale de la Coupe du monde 2026 entre la Suisse et l'Algérie, prévu vendredi à 04h00 (heure algérienne) au BC Place, la presse suisse adopte un ton mesuré. Si la « Nati » est considérée comme légèrement favorite, les médias helvétiques mettent en garde contre une sélection algérienne jugée capable de créer la surprise.

Globalement, les observateurs estiment que la Suisse dispose de plus d'expérience et d'une meilleure stabilité collective, mais soulignent la solidité mentale et les qualités de transition de l'Algeria national football team.

Les médias accordent aussi une attention particulière aux retrouvailles avec Vladimir Petković, ancien sélectionneur de la Suisse, dont la connaissance du football helvétique est perçue comme un atout potentiel pour les Verts.

Rafik G.

## SERIE A

### La Juve garde un œil sur Farès Ghedjemis

La Juventus suit de près Farès Ghedjemis, ailier du Frosinone Calcio, après sa bonne saison en Serie B. Le joueur, né en 2003, attire également l'attention du Juventus FC, ainsi que de la SSC Napoli, du LOSC Lille et de l'AS Monaco FC.

Auteur de 15 buts et 3 passes décisives, il est estimé entre 10 et 15 millions d'euros. Pour l'heure, la Juventus se limite à une surveillance, sans offre concrète, mais le joueur figure parmi les profils suivis pour le mercato estival.

## CAN FÉMININE

### Double confrontation algéro-zambienne

L'ambassade d'Algérie en Zambie a facilité la délivrance de visas gratuits en faveur de la sélection nationale féminine zambienne, les Copper Queens, dans le cadre de sa préparation à la CAN féminine.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une double confrontation amicale algéro-zambienne, prévue lors du stage international que la sélection zambienne effectuera en Algérie.

L'ambassadeur d'Algérie en Zambie, Tewfik Mahi, a indiqué que cette facilitation intervient à la demande de la Fédération algérienne de football, afin d'assurer de bonnes conditions d'accueil et de déplacement à la délégation zambienne. « L'objectif de l'ouverture d'une ambassade est de faciliter les échanges et les déplacements entre les deux pays. L'ambassade d'Algérie en Zambie est pleinement engagée à renforcer ces relations », a-t-il déclaré.

## MERCATO

### Hadj Moussa privilégie la Premier League

L'avenir d'Anis Hadj Moussa continue d'animer le mercato estival. Courtisé par plusieurs clubs de la Saudi Pro League, l'international algérien aurait déjà tranché : malgré des offres financièrement très attractives, l'ailier de Feyenoord privilégie la poursuite de sa carrière en Europe, avec la Premier League comme objectif prioritaire.

Selon le journaliste Sacha Tavolieri, cité par Sky Sport Suisse, Al-Ahli Saudi FC s'est récemment renseigné sur la situation du joueur de 24 ans afin d'anticiper un éventuel départ de Riyad Mahrez. Champion d'Asie en titre, le club de Djeddah voyait en Hadj Moussa un renfort

offensif idéal. De son côté, Al-Qadsiah FC s'est également positionné avec une offre importante. Malgré cet intérêt saoudien, le joueur formé à Patro Eisden aurait décliné ces propositions, préférant continuer sa progression au plus haut niveau européen. Son ambition reste claire : évoluer en Premier League, considérée comme l'étape idéale de sa carrière.

Toujours selon la même source, Aston Villa FC et Newcastle United FC seraient les deux clubs les plus avancés sur le dossier. Des discussions auraient déjà été entamées avec l'entourage du joueur, et les négociations pourraient s'intensifier



après la Coupe du monde.

Auteur d'une saison solide avec Feyenoord — 14 buts et 7 passes décisives toutes compétitions confondues — Hadj Moussa s'est imposé comme l'un des éléments clés du club de Rotterdam, se distinguant notamment en Ligue des champions et étant élu joueur de la saison.

Sous contrat jusqu'en 2030, Feyenoord ne compte pas brader son ailier et réclamerait au minimum 35 millions d'euros pour un départ. Un montant conséquent, mais qui ne semble pas freiner les prétendants anglais, déterminés à attirer l'une des révélations algériennes de la saison.

## CHAMPIONNAT ARABE 2026

### Le Cinq national peaufine sa préparation en Slovénie

La sélection algérienne masculine de basket-ball a entamé, avant-hier, un stage de préparation de quatre jours à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration (ESHRA) d'Aïn Benian (Alger), en amont de son départ pour la Slovénie. Ce regroupement s'inscrit dans le cadre des préparatifs du Championnat arabe des nations 2026.

Le staff technique national profitera de cette phase pour affiner les réglages techniques, physiques et tactiques, tout en consolidant la cohésion et les automatismes au sein du groupe.

Sous la conduite du sélectionneur national Ali Bouziane, le Cinq national disputera plusieurs rencontres amicales face à des sélections européennes. L'objectif est d'éle-

ver le niveau de compétitivité et de poursuivre la progression de l'effectif.

À l'issue du stage slovène, les coéquipiers de Tarek Hamdani enchaîneront avec une troisième phase de préparation, programmée du 19 au 29 juillet, ponctuée de matchs amicaux contre des sélections africaines. Ils rejoindront ensuite Le Caire pour le Championnat arabe, prévu du 8 au 16 août.

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) avait dévoilé, le 26 juin, une liste de 16 joueurs retenus pour ce stage, après une première phase effectuée du 17 au 26 juin à l'ESHRA d'Aïn Benian avec un groupe élargi de 20 éléments.

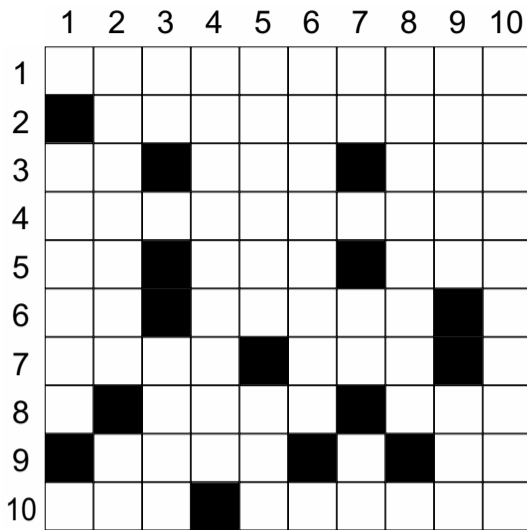
Tenant du titre, le Cinq national abordera la compétition avec l'ambition de conserver

sa couronne, remportée en 2025 après un parcours parfait de six victoires en autant de rencontres.

#### Liste des 16 joueurs retenus

Adel Alain (Val de Seine/France), Dalil Hadi (EAB Angers/France), Mohand Ammad (South Georgia Tech College/États-Unis), Chakib Sedoud (Université Laval/Canada), Mahrez Karabi (Fos-sur-Mer/France), Mounir Bernaoui (Caen/France), Tarek Hamdani (WO Boufarik), Oussama Chebel (WO Boufarik), Mohamed Boussad (NB Staouéli), Amine Bensalah (NB Staouéli), Zakaria Matoub (NB Staouéli), Ayoub Merahi (USM Alger), Mehdi Zaim (USM Alger), Mosaab Koob (USM Blida), Ramzi Merahi (MC Alger), Sidali Benzaïm (Rouiba CB).

## Mots Croisés



### Horizontalement

1- Authentiques . 2- Instrument de musique. 3- Bas de gamme - Mauvaise habitude - Débit de boissons. 4- Parlera avec clarté. 5- Révolte puérile - Chat anglais - Annotation de bulletin. 6- Début d'ultimatum - Mit au pieu. 7- Avant oui-oui - Acquiescement. 8- Pays d'Asie - Accueille les œufs. 9- Race bouleversée - Article. 10- Ne laisse que la trame - Prisons familiales.

### Verticalement

1- Beau et bleu pour Strauss. 2- Groupe d'Eglise - Champion. 3- Demi tata - Ville du sud de la France. 4- Eruption cutanée. 5- Très copain-copain - Savoir-vivre. 6- Expression. 7- A la mode - Pour un pote - A payer. 8- Comme le Dalai Lama. 9- Grand pour les danseuses - Entourée d'eau. 10- Danses espagnoles.

# 4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Comerçant  
Commerçant  
Commerçant  
Commerçant

Morrallisation  
Mauralisation  
Morallisation  
Moralisation

Confédération  
Confédération  
Confédération  
Conféderration

Méditeranée  
Mediterranée  
Méditerranée  
Méditeranée

## Les mots fléchés

DORÉ EN MER	HURLEMENT	IL TIENT	SE MANGE VERT	AFFÛTÉS	BOIT LENTEMENT	CHOISI PAR VOTE
MOUVEMENT DE COSTAUD	OBTUSES	IL FAIT BEAU	OUI		REVÊTEMENT DE SOL	
FARANDOLE				DANSEUSE DE REVUE		
AGÉES				DON CHARITABLE		
			NOURRICE RESTITUE			
DEMEURE DE MOINEAUX			MAUVAIS BATEAU			SUPPRIMÉES DÉFINITIVEMENT
TÊTE			ASSEMBLÉE D'ÉLUS			
		PAYSANS MÉDIÉVAUX			MOT DE LIAISON	
		GRANDE LARGESSE			ÉLUE DE CALENDRIER	
CERTIFIE	PROCRÉÉS LAISSER-ALLER					RAVAGÉES
				CORPS CÉLESTE		
				VAS SANS BUT		
TE TROUVES AVANT NOUS		MOT D'ENFANT ADMIRATEURS		DEVANT L'ANNÉE PRODUIT UN EFFET		ATTRAPÉE NETTOYAGE DES ARBRES
	ELLE FAIT LA BOMBE SOMBRE					EN BOURGOGNE TRACES DE ROUES
ESPRIT REBELLE ÉPARGNE			GRAIN DE GLACE RÉSIDU DU CAFÉ			
					MOT DE BÉBÉ À L'ÉCART	
FIT MONTER LIEU DE BAIGNADE				APPOSES TON NOM		
		COLÈRE D'AUTREFOIS DE MÊME VALEUR			PRIS FERMEMENT PLANS D'EAU	
FLAMAND	ET LE RESTE ATTACHA			RETRAITE DE CONCIERGE ALCOOL ANGLAIS		MARCHERA
			PASSAGE COUVERT VERSION ORIGINALE			
DÉMENTIT RÉPANDIIONS		DÉFAUT GRAVE				LONGUE PÉRIODE
					ABÎMAS	

## BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :  
Séducteur

ANGIOME	GONDOLE	PARESSEUSE
BRIMADE	GRAVE	POITRAIL
BROYEUR	GRISERIE	POUDREUSE
CACHOU	HARENG	RAVI
CALE	ISOCLINALE	RELAXE
COULOIR	JONGLEUSE	RÉPÉTITIVE
ELECTRIQUE	LAPINE	ROSERAIÉ
EMBOUT	LUMINEUSE	ROSTRE
EMPRUNT	MANIGANCE	SAISON
ERREUR	MÉDIÉVALE	SÉDATIVE
EUPHORIE	MÉDINA	SUBJECTIF
EVACUER	MINUSCULE	SUCRERIE
FEUTRINE	NOUAKCHOTT	THERMIQUE
FLAMBER	OCCUPATION	THROMBINE
FORCER	OPÉRATRICE	UNITAIRE
FRETIN	OULEMA	UPPERCUT
GÉNIAL	PARADE	VARIANCE
GLOBULE	PARENCHYME	VOULU

P	E	S	U	E	R	R	D	U	O	P	S	U	B	J	E	C	T	I	F
A	M	E	D	I	E	V	A	L	E	J	O	N	G	L	E	U	S	E	O
R	U	F	D	G	O	S	H	E	T	G	O	U	E	R	E	L	P	S	U
E	N	O	E	U	O	A	A	U	L	C	L	M	L	V	A	O	A	U	A
S	I	B	L	U	R	N	C	I	C	E	B	O	A	E	I	V	G	C	K
S	T	U	R	E	T	R	D	U	S	O	C	C	B	T	M	R	E	R	C
E	A	E	N	O	E	R	P	O	U	O	U	T	R	U	I	A	R	E	H
U	I	G	R	P	Y	A	I	T	L	E	N	A	R	S	L	E	N	R	O
S	R	P	P	R	T	E	U	N	R	E	I	G	E	I	C	E	E	I	T
E	E	U	A	I	E	O	U	R	E	L	T	R	E	R	Q	L	J	E	T
R	E	U	O	R	H	U	E	R	E	E	I	N	O	N	A	U	T	E	O
E	C	N	E	C	E	B	R	V	E	E	I	F	U	N	I	H	E	I	P
P	N	R	A	D	M	N	I	N	E	M	A	R	I	R	E	A	E	A	E
E	A	C	I	A	A	T	C	N	I	N	O	L	O	R	P	X	L	R	R
T	I	R	L	O	A	M	I	H	I	T	C	I	M	H	A	M	O	E	A
I	R	F	A	D	L	P	I	D	Y	O	E	I	G	L	P	S	E	S	T
T	A	A	E	D	A	U	E	R	S	M	Q	R	E	N	T	U	A	O	R
I	V	S	V	L	E	M	O	I	B	U	E	R	F	R	A	N	E	R	I
V	M	A	N	I	G	A	N	C	E	E	S	U	E	N	I	M	U	L	C
E	T	H	R	O	M	B	I	N	E	E	L	U	C	S	U	N	I	M	E

## SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

### MOTS FLÉCHÉS

**HORIZONTALEMENT**  
BECOTE - ENRAIE - MONOCLE - OMET - VANDALE - GUI - NE - SAVAIT - ON - CD - STRASBOURG - EMISE - TINT - DOUS - RARE - EU - RU - PAPERASSE - ESSAI - LISE - AM - QI - FAN - RAIE - EAU - DATTIER - REJOUIS - ELIS - POTENCE - ASES - MAT - OSER - SON - MAI - EN - MET - LE - TRIPE - TISANES - REEDITER - SUES.

**VERTICALEMENT**  
DEMANDEURS - AROMATE - CONE - MOUSQUETAIRE - ROND - SIS - AI - JET - ID - TOASTS - PI - DON - EPI - DECLARERA - FAUCON - LEVA - APLATIES - TE - FEE - ASTREINTS - EMIR - GIBIERS - ARES - CROUTON - AEREES - TAS - AMI - UTES - ARLES - NU - VIE - OR - USAI - ISOLEE - ETANGS - EMEUS - NESS.

### MOTS CROISÉS

**HORIZONTALEMENT**  
1- BRANCARDEE. 2- LEGION - EUX. 3- ACOELOMATE. 4- NON - EDEN. 5- QUITTER - AU. 6- URE - LENT. 7- ES - RELEVÉE. 8- SA - OTER. 9- TOI - DIT - IN. 10- EN - GENEÉE.

**VERTICALEMENT**  
1- BLANQUETTE. 2- RECOURS - ON. 3- AGONIE - SI. 4- NIE - RA. 5- COLETTE - DE. 6- ANODE - LOIN. 7- MERLETTE. 8- DEAN - EVE. 9- EUT - ANERIE. 10- EXECUTE.

**4x4** Professionnelle - Fignole  
Moratoire - Blasphème

**BIFFE-TOUT : CHANTIERS**



Page réalisée  
par Souiki Sidali



## 10/10 L'ALGÉRIE DANS LE CŒUR

Les images d'un Algérien installé au Canada depuis 36 ans ont suscité un vif engouement, dépassant le demi-million de vues. Marié à une Russe, avec qui il a eu 4 enfants (2 filles et 2 garçons), il explique avoir transmis à toute sa famille son amour profond pour l'Algérie. Sa femme a d'ailleurs ému de nombreux internautes en déclarant en arabe : «Nhabek Djazaïr» (Je t'aime, Algérie). Il raconte également avoir fait un trajet de deux jours par route depuis le Canada jusqu'à San Francisco pour assister à un match de l'équipe d'Algérie. Faute de billet, il a suivi la rencontre à l'extérieur du stade, malgré le froid, uniquement par passion pour son pays. Dans les commentaires, de nombreux internautes ont exprimé leur fierté de voir des Algériens vivant à l'étranger fonder des familles avec des étrangères tout en transmettant à leurs conjoints et à leurs enfants l'amour, les valeurs et l'attachement à l'Algérie.

## 9/10

### UN ACCUEIL GRAVÉ DANS LES MÉMOIRES



Le YouTubeur algérien Chemsou DZ Joker, accompagné de l'équipe d'une chaîne de télévision privée algérienne, a rencontré le maire de Lawrence (Kansas), ville qui avait accueilli deux matchs de l'équipe nationale lors de la Coupe du monde. À cette occasion, ils lui ont offert une tenue traditionnelle algérienne en signe de gratitude pour l'hospitalité réservée aux supporters algériens. Touché par ce geste, le maire a exprimé son souhait de visiter l'Algérie, une invitation à laquelle l'influenceur a répondu en lui assurant qu'il y serait chaleureusement le bienvenu. Avec plus de 455k vues, les internautes ont salué un beau geste de diplomatie populaire qui met en valeur l'hospitalité et l'image de l'Algérie.

## 8/10

### LEBRON TOURNE LA PAGE

Coup de tonnerre en NBA. Après 8 saisons passées sous les couleurs des Los Angeles Lakers, ponctuées par un titre de champion remporté en 2020, LeBron James a décidé de quitter la franchise californienne. À 41 ans, le meilleur marqueur de l'histoire de la NBA s'apprête à disputer sa 24e saison, cette fois sous un nouveau maillot. Les Lakers lui ont rendu un vibrant hommage, saluant son impact exceptionnel sur le club. Si sa prochaine destination n'a pas encore été officialisée, les rumeurs sur les réseaux évoquent notamment les Golden State Warriors ou un retour à Cleveland. Avec plus de 73k réactions sur les réseaux sociaux, les internautes se disent partagés entre émotion, gratitude et impatience de découvrir le dernier grand défi de la légende américaine.



## 7/10

### CHERKI-DESCHAMPS : LE DIVORCE ?

Rayan Cherki a ignoré Didier Deschamps après France-Suède (3-0) au Mondial 2026, évitant sa main avant un échange glacial. Avec plus de 65k vues sur les réseaux, les internautes français dénoncent un ego surdimensionné, tandis que les internautes algériens déplorent l'humiliation subie par le joueur. Cet incident fragilise le groupe avant les 8es de finale.

## 6/10 FEAT 100 % DZ



Les rappeurs franco-algériens Anas et Emkal unissent leurs talents dans un clip inédit aux sonorités résolument algériennes. Très attendu par leurs fans, ce projet d'envergure met à l'honneur leurs origines communes et promet une collaboration marquante. La sortie du clip est prévue dans les prochains jours, suscitant déjà une forte attente sur les réseaux sociaux, avec plus de 40k vues.

## 5/10 DUO INÉDIT



Le chanteur kabyle, KEDYM, s'apprête à dévoiler un nouveau titre en collaboration avec la star de rai, Kader Japonais. Intitulée «Mazal», cette chanson sera officiellement disponible demain. Cette rencontre artistique entre deux figures appréciées de la scène musicale algérienne suscite déjà l'intérêt des fans, impatients de découvrir ce duo inédit. Le rendez-vous est donc fixé pour la sortie de ce nouveau morceau, annoncée comme l'un des temps forts de ce début d'été. Les images ont été vues plus de 18k fois.



## 4/10 OLI MENACÉ

Le rappeur franco-algérien Oli, du duo Bigflo et Oli, a révélé avoir reçu de nombreuses menaces de mort et insultes après avoir appelé à faire barrage à l'extrême droite lors des élections législatives de 2025. Face à cette vague de cyberharcèlement, l'artiste affirme avoir été contraint de bloquer son compte sur les réseaux sociaux. Avec près de 9k réactions, les internautes se montrent divisés : certains lui apportent leur soutien et dénoncent les menaces, tandis que d'autres critiquent sa prise de position politique.

## 3/10

### JOHN CENA : LE ROI DU CŒUR

John Cena entre dans le Guinness 2027 comme «Icône». Son record ? Plus de 650 vœux exaucés pour les enfants malades de Make-A-Wish. Sur le web, c'est l'unanimité. Les internautes saluent un «héros textuel» au grand cœur, bien loin des clichés du catch. «Le GOAT absolu», «un exemple d'humanité», lit-on partout. Sa devise «Never Give Up» inspire des millions de fans. Avec près de 9k vues, la Toile célèbre un champion qui utilise enfin sa notoriété pour changer des vies. Un respect total et mérité.

## 2/10

### UN TRIOMPHE FORGÉ DANS LA PRÉCARITÉ



Héros du Paraguay au Mondial 2026, Orlando Gill a surmonté une détresse financière extrême en 2022 pour sauver son fils nouveau-né. Faute de revenus suffisants au Sportivo San Lorenzo pour payer les soins de réanimation, le gardien a vendu tous ses biens, y compris son équipement professionnel, se retrouvant financièrement démuné. Face à ce récit de sacrifice, les internautes saluent un courage exemplaire, estimant que son succès sportif actuel est la juste récompense de son abnégation familiale. Plus de 2 400 internautes ont réagi à une publication sur le sujet.

## 1/10 LE JEU AVANT TOUT ?

De nombreux internautes et observateurs estiment que l'arbitrage de cette Coupe du monde a privilégié davantage la continuité du jeu. Les arbitres ont laissé plus souvent l'action se poursuivre et ne plus sifflé systématiquement les contacts entre joueurs. Les duels physiques ont été tolérés tant qu'ils ne sont ni dangereux ni excessifs, tandis que les mains ne sont sanctionnées qu'en cas d'intention manifeste. Pour beaucoup, cette approche a rendu les rencontres plus fluides, plus rythmées et a réduit considérablement les interruptions. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 600 réactions.

## TRANSPORT MARITIME

# CMA CGM DÉVOILE SES AMBITIONS

**Le groupe maritime français CMA CGM franchit une nouvelle étape dans son développement en Algérie. Entre changement de gouvernance et projets d'investissement d'envergure, l'armateur entend renforcer sa présence dans les ports algériens et accompagner leur modernisation.**

**P**our accompagner le développement de ses ambitieux projets en Algérie, le groupe maritime français CMA CGM, leader mondial du transport maritime par conteneurs et présent en Algérie depuis plus de 25 ans, a nommé, mardi, Mohamed Mamouri au poste de directeur général de sa filiale algérienne, la compagnie maritime d'affrètement, en remplacement d'Alain Aourou-seau.

À ce titre, le nouveau responsable a été reçu, lundi, par le ministre des Transports, Saïd Sayoud. Selon un communiqué du ministère, les deux parties ont examiné «les questions d'intérêt commun, notamment celles liées au domaine de la marine marchande et des ports».

Cadre dirigeant de longue date au sein du groupe, Mohamed Mamouri a occupé les fonctions de directeur financier dans plusieurs filiales de CMA CGM en France, en Asie et au Moyen-Orient, avant d'être désigné à la tête de la filiale algérienne. Cette rencontre a également marqué sa prise de fonctions officielle et a permis d'aborder les perspectives de développement du transport maritime commercial en Algérie.

### FAIRE DE L'ALGÉRIE UN HUB LOGISTIQUE

Si le communiqué ne détaille pas le contenu des échanges, cette audience intervient dans un contexte marqué par les efforts des pouvoirs publics visant à moderniser les infrastructures portuaires, à améliorer la performance de la chaîne logistique nationale et à renforcer la compétitivité des ports algériens.



Les autorités ont, à plusieurs reprises, affiché leur volonté de fluidifier le traitement des marchandises, d'accroître l'attractivité des plateformes portuaires et d'accompagner la croissance des échanges commerciaux.

Dans cette dynamique, CMA CGM entend intensifier ses investissements en Algérie afin de moderniser les infrastructures portuaires et de contribuer à faire du pays un hub logistique majeur en Méditerranée. Parmi les principaux projets, figure la transformation du terminal à conteneurs du port d'Oran en une plateforme moderne et hautement automatisée.

Pour la première fois, l'armateur ambitionne de passer du statut de simple utilisateur à celui de concessionnaire afin d'exploiter directement certains terminaux portuaires. En juin 2025, le président-directeur gé-

ral du groupe, Rodolphe Saadé, s'était rendu à Alger où il avait rencontré le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que le ministre des Transports, Saïd Sayoud, afin d'examiner plusieurs projets de partenariat. Les discussions avaient notamment porté sur un vaste plan d'investissement de plusieurs milliards d'euros consacré au développement des infrastructures portuaires, en particulier la concession du port d'Oran, que le groupe ambitionne de transformer en plateforme logistique régionale en Méditerranée. Ces projets pourraient générer plus de 2 000 emplois directs.

### UNE PRÉSENCE RENFORCÉE DANS LES PORTS ALGÉRIENS

Déjà solidement implanté en Algérie, CMA CGM est présent dans les neuf principaux

ports commerciaux du pays, à savoir Alger, Oran, Annaba, Bejaïa, Skikda, Djendjen, Mostaganem, Ghazaouet et Ténès. Le groupe assure neuf services maritimes directs et réguliers reliant l'Algérie à plusieurs hubs internationaux, notamment Marseille, Malte et Tanger.

Il exploite également un service roulier assuré par le navire Cap Camarat, reliant directement Marseille aux ports de Mostaganem, Skikda, Annaba et Djendjen, afin de faciliter les échanges de marchandises et de véhicules.

Par ailleurs, un projet de liaison maritime entre Marseille et Oran, qui sera exploité par La Méridionale, filiale du groupe, est en préparation. Cette nouvelle desserte vise à renforcer les échanges commerciaux ainsi que les flux de passagers entre l'Algérie et le sud de l'Europe.

La stratégie de développement du groupe s'est également traduite par la suppression, en 2024, de la taxe de congestion portuaire appliquée aux ports algériens. Cette décision a été perçue comme un signal favorable au renforcement d'un partenariat durable avec l'Algérie.

À travers ses investissements, notamment au port d'Oran, CMA CGM ambitionne de jouer un rôle majeur dans la reconfiguration des flux logistiques en Méditerranée occidentale. Ce positionnement pourrait contribuer à faire de l'Algérie un carrefour stratégique entre l'Europe, l'Afrique du Nord et le Sahel, avec des retombées attendues en matière d'exportations, de transbordement et de développement des activités industrielles et logistiques.

H. A.

## ALGÉRIE-ESTONIE Partenariat numérique

La ministre, haut-commissaire à la Numérisation, Meriem Benmouloud, a reçu, à Alger, le directeur général de l'e-Governance Academy (eGA) d'Estonie, Hannes Astok, accompagné de représentants de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux parties en matière de transformation numérique.

Selon un communiqué du Haut-Commissariat à la numérisation, cette rencontre s'inscrit dans la mise en œuvre du programme d'appui à la gouvernance économique entre l'Algérie et l'Union européenne, ainsi que dans le cadre du partenariat visant à accélérer la transformation numérique du pays.

Les échanges ont porté sur l'examen de la note conceptuelle du projet d'accélération de la transformation numérique en Algérie, prévu dans le programme de coopération 2026-2028. Ce projet s'inscrit en cohérence avec les objectifs de la Stra-



tégie nationale de transformation numérique et de la vision «Algérie numérique 2030».

Les deux parties ont notamment abordé les principaux axes du projet, axés sur le développement d'une infrastructure numérique moderne, le renforcement de l'interopérabilité entre les administrations, l'amélioration de la gouvernance des données et la modernisation des ser-

vices publics numériques.

Les discussions ont également concerné le développement des compétences nationales à travers des programmes de formation spécialisés, ainsi que l'accompagnement de la mise en œuvre des différents projets de numérisation.

Les responsables ont, par ailleurs, examiné les mécanismes de mise en œuvre et de suivi du projet, fondés sur un dispositif de gestion

conforme aux normes internationales, afin de garantir la qualité, la transparence et le bon déroulement des différentes phases de réalisation.

Le communiqué souligne que cette approche permettra également de mettre à profit l'expertise internationale de l'e-Governance Academy dans les domaines de la gouvernance électronique, de l'interopérabilité des systèmes d'information et de la gouvernance numérique.

Selon la même source, ce partenariat s'inscrit dans la volonté du Haut-Commissariat à la numérisation de développer des coopérations internationales à forte valeur ajoutée afin d'accélérer la transformation numérique, de renforcer la souveraineté numérique nationale et de moderniser l'administration publique à travers des services numériques performants, sécurisés et adaptés aux attentes des citoyens, conformément aux objectifs de la vision «Algérie numérique 2030».

### BOUGHALI REÇOIT NASRI

## Cap sur une action parlementaire concertée

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu, hier au siège de l'Assemblée, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, qui lui a rendu une visite de courtoisie.

Selon un communiqué de l'APN, cette rencontre s'inscrit dans la continuité des échanges entre les présidents des deux chambres du Parlement, lesquels traduisent un niveau élevé de coordination et de concertation en vue d'assurer une action parlementaire cohérente et efficace. Les deux responsables ont réaffirmé leur volonté de poursuivre cette démarche de concertation afin de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Algérie nouvelle, conformément à la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, fondée sur l'implication de l'ensemble des acteurs nationaux.

À cette occasion, le président du Conseil de la nation a salué les efforts consentis par Ibrahim Boughali à la tête de l'Assemblée populaire nationale, notamment en matière d'accompagnement du processus de développement national et de renforcement de la présence de l'Algérie dans les différentes instances régionales et internationales. Azouz Nasri a également mis en avant l'esprit de responsabilité qui anime les deux institutions parlementaires, estimant que cette dynamique a permis de renforcer leur capacité d'action et de promouvoir une action commune au service des intérêts du pays et des aspirations du peuple algérien.